



Driss Lachguar : *Participer aux élections, c'est se donner la possibilité de choisir entre ceux qui disent que l'on doit mettre la main à la poche pour assurer les études de ses enfants et ceux qui disent que la scolarité et les études sont un droit inaliénable de tout citoyen*

Lire page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9391

Lundi 16 Août 2021

Un projet d'arrêté royal devait faciliter la vie aux mineurs et jeunes non accompagnés

L'Intérieur et les Affaires étrangères espagnols sont d'un tout autre avis



Page 3

Pression sur les services de réanimation

"Nous avons régressé pour les autres vaccinations, ce qui expose les enfants à des maladies dévastatrices", prévient l'OMS



Page 4

Le secteur de l'assurance s'en est bien sorti en 2020



Page 10

Bon voisinage et art de vivre

Par Abderrahman Tenkouli



Pages 14-15

Grand ratage d'un petit Raja à Rome



Page 23

Driss Lachguar : *Participer aux élections, c'est se donner la possibilité de choisir entre ceux qui disent que l'on doit mettre la main à la poche pour assurer les études de ses enfants et ceux qui disent que la scolarité et les études sont un droit inaliénable de tout citoyen*



« Participer aux élections, c'est se donner la possibilité de choisir entre ceux qui disent que l'on doit mettre la main à la poche pour assurer les études de ses enfants et ceux qui disent que la scolarité et les études sont un droit de tout un chacun »

Dans un entretien accordé à la radio marocaine (RTM) dans le cadre des préparatifs des échéances électorales de septembre 2021, Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), s'est livré à un exercice empreint de franchise et de pragmatisme, sans détour, ni langage de bois.

Ce fut un entretien succinct mais plein d'enseignements autour de la vision et des principes immuables du parti aussi bien à travers son action historique, depuis sa création qu'en perspective des prochaines consultations électorales.

Au sujet des plus importants défis qui se profilent à l'horizon de la prochaine étape et de leur illustration en tant que priorités du programme de l'USFP, le Premier secrétaire

de l'USFP a d'abord évoqué celui de la défense du droit à la vie, notamment dans le contexte désastreux de la pandémie de Covid-19 à travers le monde.

L'obstacle fondamental qui vient se dresser devant nous, a-t-il indiqué, c'est l'incapacité avérée de la recherche scientifique, à l'international, à trouver « un remède » à « la maladie ». Toutefois, le Maroc est considéré comme un modèle convoité par le monde entier, dans sa gestion de la pandémie et de ses répercussions, sous la clairvoyante direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cela nous amène, a souligné Driss Lachguar, à nous sentir grands et fiers et à nous déployer tous azimuts pour préserver les acquis accumulés en matière de développement, de stabilité et de sécurité, que les institutions de notre pays ont réalisés progressivement avec sérénité et professionnalisme.

Le Premier secrétaire du parti de la Rose a mis l'accent sur ce qu'il a appelé le défi du voisinage. La situation de notre pays entre des parties hostiles à l'Est, au Nord comme au Sud, nous interpelle tous. Ce défi nous

conduit à nous constituer en une seule masse, un seul et unique front face à ce que ne cesse de subir notre pays.

Tous ces défis, il faut le reconnaître, ont toujours été les nôtres au sein de l'Union socialiste des forces populaires, a précisé le dirigeant socialiste en ajoutant qu'ils ne font pas seulement partie du programme électoral de la formation mais de toutes les étapes et les stations de son action politique.

Et c'est dans ce contexte, dans sa globalité, a-t-il affirmé, que nous avons élevé la devise « Le Maroc d'abord ».

S'agissant des mesures prises par l'USFP pour assurer une véritable représentativité des jeunes et des femmes, Driss Lachguar a rappelé que le parti a été la seule formation qui a fait de la question de la femme une question centrale. Cela s'est traduit par les propositions de loi ayant trait à cette question avancées par les députés et conseillers de la formation, mais aussi par les projets de lois émis lors des exercices gouvernementaux usfpistes. Et de citer d'autres exemples qui illustrent l'intérêt particulier porté par le

parti à la question de la femme, le plan national de l'intégration de la femme dans le développement, le quota quant à la représentativité qui, impulsé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a ouvert la voie à un champ beaucoup plus paritaire.

D'ailleurs, à titre d'exemple, concernant les candidatures, dans le cas d'égalité ou de ressemblance des atouts entre un homme et une femme, le parti tranche par la distinction positive en faveur de la femme.

Quant aux jeunes, la formation considère que l'âge ne doit pas constituer une distinction ou un privilège mais qu'il faut insister sur la compétence et la capacité.

En tout cas, nous présenterons les jeunes dans des proportions plus grandes que ce que permet la loi.

À la question quels sont les critères adoptés par votre parti pour le choix des candidats ?, le Premier secrétaire de l'USFP, après avoir rappelé que notre démocratie est une démocratie émergente dont la volonté de s'épanouir est chaque jour manifeste, a souligné que les principes de la compétence, du militantisme, de l'altruisme et de l'adhésion à tout ce qui est collectif, sont des acceptations politiques qui doivent leur introduction dans la vie politique essentiellement à l'USFP.

Toutefois, poursuit-il, cela n'est plus suffisant. Aussi, avons-nous rajouté la compétence, la proximité, les attaches et les prolongements à l'intérieur de la société.

Et de conclure que le citoyen doit être conscient qu'aujourd'hui ne peut pas être comme hier.

La citoyenne et le citoyen doivent être convaincus que leur participation au processus électoral est, en tout état de cause, une participation au pouvoir de décision. Elle leur offre, entre autres, la possibilité de choisir entre ceux qui disent que l'on doit mettre la main à la poche pour assurer les études de ses enfants et ceux qui disent que la scolarité et les études sont un droit de tout un chacun.

Leur participation leur permettra de pleinement jouir de leurs droits ...

Rachid Mefiah

Echéances du 8 septembre

Dépôt des candidatures du 16 au 25 août

La date de dépôt des candidatures pour les élections générales du 8 septembre prochain a été fixée du 16 au 25 août 2021, indique vendredi un communiqué du ministre de l'Intérieur.

"Dans le cadre des élections générales prévues le mercredi 8 septembre 2021 pour élire les membres de la Chambre des représentants, les membres des Conseils communaux et d'arrondissements et les membres des Conseils régionaux, le ministre de l'Intérieur rappelle aux électrices et aux

électeurs que la période de dépôt des candidatures pour ces élections débutera ce lundi 16 août 2021 et se poursuivra jusqu'au mercredi 25 août 2021 à midi", précise le communiqué.

Pour l'élection des membres de la Chambre des représentants, les candidatures sont à déposer sous forme de listes de candidature par le mandataire de chaque liste, au siège de la préfecture, de la province ou de la préfecture d'arrondissements concernée, pour les circonscriptions électorales locales, et au siège de la wilaya de la région pour les

circonscriptions électorales régionales, selon la même source. Concernant l'élection des membres des Conseils communaux et d'arrondissements, les candidatures seront déposées, selon le cas, sous forme de listes de candidature ou de déclarations individuelles de candidature par le mandataire de chaque liste ou chaque candidat, au siège de l'autorité administrative locale dont relève la commune ou l'arrondissement.

Quant aux candidatures relatives à l'élection des membres des Conseils régionaux, elles doivent être déposées

sous forme de listes de candidature par le mandataire de chaque liste au siège de la préfecture, de la province ou de la préfecture d'arrondissements relevant de la région concernée. À cette occasion, poursuit le communiqué, le ministre de l'Intérieur informe les personnes souhaitant se présenter à ces élections qu'elles peuvent retirer les formulaires de déclarations individuelles de candidature ou les listes de candidature, selon le cas, auprès des autorités administratives locales dont relèvent les circonscriptions au nom desquelles ils

comptent se présenter.

Et de souligner que les mandataires des listes de candidature ou les candidats doivent s'assurer que les déclarations de candidature remplissent les conditions et formalités prévues par les dispositions légales en vigueur, afin d'éviter leur rejet. Le ministre de l'Intérieur tient à rappeler que la campagne électorale au titre de ces élections débutera à la première heure du jeudi 26 août 2021 et s'achèvera le mardi 7 septembre 2021 à minuit, conclut le communiqué.

Un projet d'arrêté royal devait faciliter la vie aux mineurs et jeunes non accompagnés

L'Intérieur et les Affaires étrangères espagnols sont d'un tout autre avis



Mauvaise nouvelle pour les mineurs marocains non accompagnés et d'autres nationalités désirant s'installer en Espagne. Le projet d'arrêté royal leur permettant une autorisation de séjour et de travail dès l'âge de 16 ans et une simplification des conditions de renouvellement du titre de séjour dès l'âge de 18 ans a été rangé dans les tiroirs jusqu'à nouvel ordre. La cause : l'opposition des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères ibériques concernant certaines dispositions dudit arrêté.

Pour le ministère de l'Intérieur, le nouveau texte de loi risque de contrarier sa politique de lutte contre l'immigration irrégulière. Pis, la réduction des délais proposés pour l'obtention de la carte de séjour pourrait potentiellement, selon lui, inciter des "millions" de jeunes étrangers à venir en Espagne et profiter aux mafias du trafic et de la traite humains. L'Intérieur a également exprimé son inquiétude quant à la réaction de l'UE vis-à-vis de cette réforme, en particulier la France et l'Allemagne, qui auront bientôt des élections, puisque les permis de séjour obtenus en Espagne faciliteront le transit des jeunes à travers le continent.

Un son de cloche que partage le ministère des Affaires étrangères qui a également mis en garde contre l'impact des mesures prévues par l'arrêté royal sur la relation de Madrid avec l'UE puisque cela génèrera des frictions avec ses partenaires européens et sur les opérations de rapatriement de ces jeunes mineurs qui risquent de devenir de plus en plus difficiles.

Des arguments que ne partage pas le ministère chargé de la Migration qui estime que le prochain texte de loi évitera aux mineurs et aux jeunes non accompagnés l'irrégularité, la marginalisation et facilitera leur accès à l'emploi.

Mais que propose ce texte ? L'arrêté est attendu pour réguler une fois pour toutes la question de l'accueil des mineurs et des jeunes

non accompagnés. En effet, ce texte comporte neuf modifications importantes qui vont permettre aux jeunes de bénéficier d'un séjour légal et de la possibilité de travailler », nous a indiqué Ahmed Khalifa, de l'Association marocaine d'intégration des migrants à Malaga. En détail, ledit texte permettra, entre autres, aux mineurs d'obtenir leurs papiers dans les plus brefs délais, de renouveler leurs autorisations tous les cinq ans et de travailler automatiquement à partir de 16 ans. La réforme profiterait à quelque 8.000 mineurs étrangers non accompagnés et 8.000 autres jeunes arrivés seuls en Espagne mais ayant déjà atteint l'âge de la majorité.

Pour notre source, cette réforme a été très attendue depuis des années par la société civile et les organismes sociaux qui œuvrent dans le domaine de la protection des mineurs. Les communautés autonomes, responsables de la tutelle des enfants, sont également favorables au changement. Et pour cause : un mineur étranger n'est pas traité sur le même pied d'égalité qu'un Espagnol. En effet, ce dernier jouit de droits et d'avantages dès qu'il atteint l'âge de la majorité, ce qui lui permet une meilleure intégration en tant qu'adulte pour chercher un emploi, un appartement, etc., et ce à l'inverse d'un mineur étranger qui se retrouve en situation administrative irrégulière dès qu'il devient majeur et seuls quelques privilèges parviennent à avoir un permis de séjour et de travail.

Pour que les jeunes puissent renouveler leur permis à 19 ans, ils doivent prouver des revenus propres mensuels de plus de 2.000 euros. Et pour travailler, ils ont besoin qu'une entreprise, sans dette envers la Sécurité sociale ou le Trésor, leur propose un contrat de travail à temps plein d'un an.

Qui sont ces mineurs étrangers non accompagnés ? Dans un article publié dans VST - Vie sociale et traitements 2016/2 (N° 130), les chercheurs Agustín Villafaña et Lidia Carnicero soutiennent qu'il ne

s'agit pas d'un groupe homogène compte tenu de la diversité de leurs origines nationales, régionales, culturelles, et de leurs formations. « Peut-être était-ce comme cela au début avec l'origine marocaine presque unique et les difficultés liées à leur accueil. Mais aujourd'hui, il n'y a pas d'effet d'appel qui verrait une primauté de l'immigration marocaine, laquelle reste néanmoins effective, en lien avec la crise économique et la faiblesse de la protection sociale dans ce pays. Le faible taux de retour volontaire en est la conséquence », expliquent-ils.

Ils indiquent, par ailleurs, que ces jeunes ne sont pas des migrants puis secondairement des mineurs, ils sont les deux à la fois même s'ils ont peu à voir avec les nôtres, car ils

baignent depuis leur plus jeune âge dans la nécessité migratoire. « Ils ne sont pas non plus, pour la plupart d'entre eux, le projet migratoire de leurs parents, même si bon nombre d'entre eux sont imprégnés de stimulations biologiques et comportementales parentales comme le sont tous les enfants », précisent-ils. Et de poursuivre : « Malheureusement, ils sont conjonctuellement des éléments d'utilité économique dans le flux des fonds d'assistance qui existe avec l'Europe ; ils sont des victimes expiatoires de l'incapacité de mise en œuvre de réponses portant sur le bien-être social par l'administration ; ils sont des personnes en risque grave de vulnérabilité quand ils deviennent majeurs car ils ne disposeront plus de pro-

tection, sans pour autant être autonomes économiquement et affectivement. Ils sont donc les candidats désignés à l'absence de protection sanitaire, au sous-emploi irrégulier, au logement insalubre, à l'exclusion et à l'étranger ; candidats également à la rancœur sociale.

Agustín Villafaña et Lidia Carnicero concluent sur une note positive en estimant que ces mineurs demeurent « aussi des adolescents matures et capables d'endurer. Ils sont reconnaissants envers l'aide qui leur est apportée, ils sont porteurs de valeurs et de formes de sociabilité expansives presque oubliées. Ils s'offrent comme la sève revitalisée du vieil arbre de l'Europe ».

Hassan Bentaleb



**Société de développement local
Casablanca Baïa**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AO/CB/07/2021	Prestations d'Entretien Courant des espaces verts Gérés par la Société Casablanca Baïa Lot 1 : Jardin de l'Hermitage Lot 2 : Jardin Al Bathae	06/09/2021 A 11 heures	Cinquante-cinq mille Dirhams 55 000,00 DH Pour le lot 1 Trente mille Dirhams 30 000,00 DH Pour le lot 2	Trois million cinq cent quarante-neuf mille quatre cent cinquante-six Dirhams 3 549 456,00 DH Pour le lot 1 Un million neuf cent sept mille quatre cent Dirhams 1 907 400,00 DH Pour le lot 2

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux Espaces Verts Gérés par la Société Casablanca Baïa objet du présent appel d'offres, le 25/08/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma

Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNIS n°7923974 IF 1109969 RC 130561 Patente 34171687 ICE 000002245000010
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

Le ministère de la Santé dément l'hospitalisation systématique des enfants de moins de 15 ans atteints du coronavirus

Le ministère de la Santé a démenti l'information diffusée, samedi, sur un site d'information électronique national, attribuant à ce département la décision d'hospitalisation systématique des enfants de moins de 15 ans atteints de Covid-19.

A ce jour, il n'y a pas eu de changement dans le protocole de prise en charge des cas Covid-19 chez les enfants de 1 mois à 18 ans, diffusé le 4 mai 2020,

a affirmé le ministère dans un communiqué, précisant que selon ce même protocole, l'hospitalisation en cas de contamination de cette catégorie de la population n'est pas systématique.

"Le ministère de la Santé restera engagé, comme il l'a été depuis le début de cette crise sanitaire mondiale, à communiquer de manière régulière et transparente toutes les décisions et nouveautés s'y rapportant", conclut le communiqué.



Pression sur les services de réanimation

"Nous avons régressé pour les autres vaccinations, ce qui expose les enfants à des maladies dévastatrices", prévient l'OMS



La campagne de vaccination nationale se poursuit dans des conditions optimales. Samedi au soir, 16.240.404 Marocains ont reçu la première dose au total, et 11.389.655 ont complété leur schéma vaccinal. Pour les autorités sanitaires, le moment est donc venu de cibler les 18-19 ans et leur offrir l'occasion de se protéger eux-mêmes et protéger leurs proches. Quand bien même certaines personnes vaccinées contracte-

raient le virus, dans la majorité des cas, la vaccination pourrait leur éviter de développer une forme grave du Sars-Cov2. Mais, malheureusement, tout le monde ne peut pas en dire autant.

Car si le nombre de nouveaux cas recensés demeure stable, quoique très élevé, avec 10.240 cas Covid confirmés du vendredi au samedi, et un taux de positivité de l'ordre de 22,64%, les services de réanimation sont mis sous pression. Après

avoir longtemps flirté avec les 50%, le taux d'occupation des lits de réanimation s'approche désormais du seuil fatidique des 65%. Pas plus tard que samedi, 563 nouveaux cas ont été admis dans ces services en 24H. Un chiffre préoccupant, que l'on doit principalement à Casablanca et Marrakech. Face au risque de saturation, des capacités supplémentaires seront installées.

A la lumière de ces éléments, la contagiosité et la haute transmissibilité du variant Delta prennent tout leur sens. Idem pour le seuil de 30% atteint par la campagne de vaccination nationale, soit un tiers de l'objectif initial qui est de 30 millions de citoyennes et citoyens vaccinés en double dose. De toute évidence, l'immunité collective n'est pas pour demain.

Mais le nombre de cas actifs qui a atteint un nouveau pic avec 83.185 cas rend plus que jamais l'avenir incertain. Difficile de prédire quelle tournure prendra la courbe épidémiologique au Maroc. Une chose est sûre, plus le nombre des personnes vaccinées sera important, plus la propagation du virus ralentira. Cela dit, la vaccination contre la Covid-19 ne doit pas vampiriser les vaccinations chez l'enfant.

En effet, d'après l'OMS et l'UNICEF, la pandémie de Covid-19 entraîne un net recul des vaccinations chez l'enfant.

Vingt-trois millions. C'est le nombre d'enfants de par le monde, qui n'ont pas reçu les vaccins de base dans le cadre des services de vaccination systématique en 2020, soit 3,7 millions de plus qu'en 2019, selon les données officielles publiées aujourd'hui par l'OMS et l'UNICEF. Le Maroc n'échappe bien évidemment pas à cet état de fait.

«Alors même que les pays réclament à cor et à cri de pouvoir disposer de vaccins contre la Covid-19, nous avons régressé pour les autres vaccinations, ce qui expose les enfants à des maladies dévastatrices, mais évitables comme la rougeole, la poliomyélite ou la méningite», a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Puis de conclure : «La multiplication des flambées épidémiques serait catastrophique pour les communautés et les systèmes de santé qui luttent déjà contre la Covid-19. Il n'en est que plus urgent d'investir dans la vaccination des enfants et de veiller à ce que chaque enfant en bénéficie».

C.E

La DRS de Marrakech-Safi renforce l'offre de prise en charge des cas Covid-19 par un chapiteau d'une capacité de 100 lits

La Direction régionale de la santé (DRS) de Marrakech-Safi a renforcé l'offre de prise en charge des cas de Covid-19 par l'aménagement d'un chapiteau d'une capacité de 100 lits dotés de tous les équipements médicaux nécessaires.

"Dans le cadre des efforts constants visant à faire face à l'évolution de la situation épidémiologique au niveau national et à Marrakech-Safi en particulier, marquée par la recrudescence des cas d'hospitalisation et la pression sur le système de santé, la DRS œuvre au renforcement de l'offre sanitaire et l'augmenta-

tion de la capacité d'accueil des hôpitaux à travers la réouverture de nouveaux services pour les dédiés aux cas de Covid-19 ou l'aménagement de chapiteaux supplémentaires", indique dans un communiqué la DRS de Marrakech-Safi.

Dans ce cadre, la DRS a procédé, samedi dernier, au lancement des travaux de l'aménagement d'un nouveau chapiteau en présence du wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou.

Etendue sur 1.600 m2, cette structure sanitaire, qui sera

prête à recevoir les cas de Covid-19 dans les prochains jours, est dotée d'une capacité d'accueil de 200 lits supplémentaires équipés de tous les équipements médicaux nécessaires à la prise en charge de ces cas, ce qui permettra d'alléger la pression sur les hôpitaux de la cité ocre.

Ce chapiteau vient s'ajouter à un autre déjà réalisé en août dernier, qui est doté d'une capacité de 100 lits, dont 40 dédiés aux soins intensifs et 60 dédiés à l'hospitalisation des cas stables mais qui ont besoin d'un suivi médical.

Aménagement d'un nouveau centre de vaccination à Agadir

Un nouveau centre de vaccination contre la Covid-19 a été aménagé au sein de l'Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé (ISPITS), près de l'hôpital Hassan II d'Agadir.

Le nouveau centre ouvrira ses portes au public à partir de 08h30 jusqu'à 20h, en vue d'accélérer l'opération de vaccination nationale et atteindre l'immunité collective contre le virus, indique un communiqué de la direction régionale de la santé. Les autorités compétentes d'Agadir avaient mis en place d'autres centres similaires, dont un à Hay Mohammadi, et un autre au niveau de l'annexe de la cité universitaire.

A rappeler que le ministère de la Santé a annoncé, samedi, l'élargissement de l'opération de vaccination anti-Covid-19 au profit des jeunes âgés de 18 ans et plus.

Mustapha El Ktiri : La récupération d'Oued Eddahab, une étape historique phare dans le processus du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume

La commémoration du 42e anniversaire de la récupération de la province d'Oued Eddahab constitue une étape historique phare dans le processus du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume, a indiqué samedi le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri.

S'exprimant lors d'une visioconférence, M. El Ktiri a mis en relief les profondes significations symbolisées par ce glorieux anniversaire si riche en nobles valeurs de patriotisme sincère et en enseignements qui incarnent les sentiments d'attachement indéfectible aux fondements authentiques et aux constantes de la nation et de mobilisation pour la défense de la patrie.

À cet égard, il a rappelé que la population d'Oued Eddahab a été au rendez-vous avec l'histoire quand ses élites, ses notables, ses oulémas et représentants des différentes tribus ont présenté, le 14 août 1979 à Rabat, le serment d'allégeance à feu Hassan II, ajoutant que le regretté Souverain était allé, le 8 mars 1980, à la rencontre de la population d'Oued Eddahab dans le cadre d'une visite officielle à Dakhla à l'occasion de la Fête du Trône.

Il a également rappelé que cette visite avait donné un nouvel élan aux liens solides de communion entre le regretté Sou-

verain et ses fidèles sujets dans la province d'Oued Eddahab et enclenché la marche de l'édification et de développement dans cette partie des provinces du Sud et de son intégration dans le processus national de développement global et durable.

Le 14 août 1979 fut une date mémorable dans l'Histoire de la résistance nationale et le couronnement de longues années de militantisme contre la colonisation espagnole dans les provinces du Sud, aboutissant à la récupération de la ville de Tarfaya en 1958, puis de Sidi Ifni en 1969 et des autres parties du Sahara marocain grâce à l'épopée de la Marche verte en 1975, a-t-il poursuivi.

Le haut-commissaire aux anciens résistants a également mis en exergue les réalisations accomplies au niveau de la province sur les plans économique et social dans le cadre de l'effort national visant le développement global du pays.

Il a dans ce sens noté que le processus de la préservation et de la consécration de l'unité territoriale s'est poursuivi, avec détermination et conviction, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI qui entoure de Sa Haute sollicitude les habitants des provinces du Sud du Royaume.

Dans le même ordre d'idées, M. El Ktiri a mis en exergue le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, enrichie par l'approche participative du



Conseil économique, social et environnemental (CESE), en vue d'enclencher une nouvelle dynamique de développement dans ces provinces.

Cet événement représente aussi une leçon inspirante pour les générations montantes afin qu'elles restent viscéralement attachées aux valeurs du patriotisme sincère, du sacrifice inconditionnel et de l'esprit de citoyenneté positive pour mieux défendre les intérêts suprêmes de leur pays, a-t-il ajouté.

À noter que la délégation régionale du Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération à Dakhla-Oued Eddahab, a élaboré de concert avec les espaces dédiés à la mémoire historique de la résistance et de la libération à l'échelle régionale, un programme riche et diversifié, portant sur des activités culturelles, en plus d'une visio-conférence sur "La résistance dans les provinces du Sud marocain, rôles et contributions".

Commémoration du 177^{ème} anniversaire de la bataille d'Isly

Le Maroc a célébré, samedi 14 août, le 177^{ème} anniversaire de la bataille d'Isly, une épopée héroïque qui témoigne de la solidarité agissante et de l'engagement constant du Maroc envers le Maghreb, notamment l'Algérie confrontée à l'époque à l'invasion coloniale française.

Cette bataille, qui eut lieu à la frontière algéro-marocaine, a mis à l'épreuve la détermination de l'armée marocaine pour la défense de la dignité et de la liberté, barrant le chemin à l'expansionnisme colonial de la France. Celle-ci, forte de son statut de puissance économique et militaire de l'époque, affichait l'ambition de s'emparer de l'Algérie, d'asseoir sa domination sur l'Afrique du Nord et de faire, ainsi, contrepoids à la Grande-Bretagne.

En prêtant main-forte aux voisins algériens chaque fois que ceux-ci furent la cible de convoitises étrangères, le Royaume a fait montre de son attachement à ses nobles principes que lui dictent les préceptes de l'Islam et que la Dynastie Alaouite a toujours observés, quels que soient les sacrifices.

C'est ainsi qu'à 8 kilomètres de la ville d'Oujda, a eu lieu la bataille d'Isly (14 août 1844), qui avait opposé l'armée du sultan Moulay Abderrahmane aux troupes françaises qui, marchant d'Alger, avaient à leur tête le gouverneur général d'Algérie, Thomas Bugeaud. Les velléités guerrières des troupes françaises, disposant de moyens disproportionnés, trouvaient leurs motivations dans le soutien qu'accordait le sultan Moulay Abderrahmane à la résistance algérienne, avec à sa tête l'émir Abdelkader, ce qui déclencha la puissance occupante contre le Maroc, portée par un élan de convoitises et d'expansion.

La bataille d'Isly, d'un point de vue militaire, fut exemplaire quant à la détermination de l'armée marocaine à contrecarrer l'expansionnisme colonial de la France.

En effet, le Maroc y avait aligné plus de 50.000 hommes, composés essentiellement de cavaliers qu'appuyaient des volontaires venus notamment des tribus Beni Iznassen, Beni Oukil et Angad. Dans le camp adverse, le maréchal Bugeaud était à la tête de 11.000 hommes. Il avait commencé l'offensive par une attaque contre le camp marocain établi à Jorf Al-Akhdar, près d'Oujda, sur la rive droite de l'Oued Isly, petit affluent de la Moulouya.

De prime abord, le maréchal Bugeaud avait réussi à désorganiser les lignes de l'armée du Maroc dont les troupes, sommairement équipées et mal entraînées, s'étaient dispersées pour aller se regrouper à nouveau sur la route de Taza, en terrains accidentés. L'état-major français se mit alors à élaborer des plans pour marcher sur les rives de la Moulouya, mais les rudes conditions naturelles du théâtre de combat et les épidémies qui rongeaient le corps expéditionnaire français ont dissuadé Bugeaud de se lancer dans une aventure aux lendemains incertains, face à des combattants connus pour les retournements qu'ils imprimaient aux situations dans les champs de bataille.

La bataille d'Isly est une preuve de solidarité dont les conséquences furent lourdes pour le pays : un tracé des frontières imposé par la France et l'affaiblissement qui a conduit à la perte de Tétouan en 1860 au profit de l'Espagne et un peu plus tard à la partition du Maroc entre la France et l'Espagne.

Le soulèvement du 16 août 1953 à Oujda

Une grande épopée sur le chemin de l'indépendance

Le peuple marocain célèbre, aujourd'hui lundi, le 68^{ème} anniversaire du soulèvement patriotique du 16 août 1953 à Oujda, une date qui restera à jamais gravée en lettres d'or dans les annales de la lutte du Trône et du peuple pour le recouvrement de l'indépendance et la défense de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale.

Cet évènement historique, qui a été suivi le 17 août 1953 d'un autre soulèvement à Tafoughalt, illustre le rôle de premier plan de feu S.M Mohammed V, qui menait, à l'unisson avec son peuple, la lutte pour l'indépendance et refusait de se soumettre à la volonté de l'occupant.

Ce soulèvement, qui représente la première étincelle de la Révolution du Roi et du Peuple, constitue également une page rayonnante de l'histoire contemporaine du Royaume, reflétant la grandeur du peuple marocain et sa soif pour la liberté, et illustrant l'héroïsme et les sacrifices des habitants de l'Oriental et leur mobilisation derrière le Trône alaouite pour la défense de la souveraineté nationale.

Le soulèvement du 16 août 1953, qui a été mené par des nationalistes de l'Oriental, a permis à cette région d'entrer dans l'histoire par la grande porte grâce à l'héroïsme et aux sacrifices consentis par les habitants pour la défense de la souveraineté nationale.

L'évènement qui a été minutieusement organisé et qui a connu la participation des différentes couches de la société, se nour-

rissait en effet, de l'attachement indéfectible au glorieux Trône Alaouite et à l'intégrité territoriale, reflétant ainsi la détermination des Marocains à consentir tous les sacrifices pour la liberté et l'indépendance.

La ville d'Oujda a été ainsi au cœur de la résistance contre l'oppression et le diktat des colonisateurs et s'est mobilisée aux côtés des nationalistes assoiffés de liberté avec à leur tête, le Père de la Nation feu S.M Mohammed V et son compagnon de lutte feu S.M Hassan II.

Le mouvement national et la résistance d'Oujda ont organisé minutieusement ce soulèvement et lancé plusieurs opérations contre l'occupant dont notamment celles ayant visé les chemins de fer, la centrale électrique et les casernes militaires.

En effet, les populations des villes d'Oujda, de Berkane et de Tafoughalt ont défié, lors de ce soulèvement, les balles des forces d'occupation. Plusieurs martyrs sont tombés sur le champ d'honneur et la répression sauvage s'est poursuivie par des arrestations dans les rangs des nationalistes.

Ces événements de taille ont démontré combien les populations de la capitale de l'Oriental vivaient intensément le climat d'effervescence et de ferveur patriotique qui a embrasé tout le pays, marquant un tournant décisif dans la lutte du peuple marocain contre le colonialisme, en reflétant des liens profonds et ancrés entre le Trône Alaouite et le peuple et la volonté commune pour parachever l'intégrité territoriale du Maroc.



Pour l'OMS, le cas d'Ebola détecté à Abidjan est extrêmement préoccupant



Un cas d'Ebola a été détecté dans la capitale économique ivoirienne Abidjan, le premier depuis 1994, près de deux mois après l'annonce de la fin de l'épidémie de 2021 en Guinée voisine, ce qui est "extrêmement préoccupant", selon l'OMS.

Les autorités sanitaires ivoiriennes "ont été informées ce jour (samedi) par l'Institut Pasteur d'un cas positif de maladie à virus Ebola après examen d'un échantillon prélevé" vendredi "sur une jeune fille âgée de 18 ans de nationalité guinéenne", a déclaré à la télévision nationale RTI le ministre, Pierre Demba.

Il a précisé que cette jeune femme avait quitté la ville de Labé en Guinée par la route et était "arrivée en Côte d'Ivoire le 11 août".

"Il s'agit d'un cas isolé et importé", a-t-il assuré, ajoutant que la patiente était "actuellement en isolement et prise en charge au centre de traitement des maladies hautement épidémiques du CHU de Treichville", à Abidjan.

Selon le ministre, la Côte d'Ivoire dispose de vaccins contre Ebola et "procèdera à la vaccination des groupes cibles, personnel de santé de première ligne, contacts immédiats de la patiente, forces de sécurité à nos frontières".

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a précisé dans un communiqué que "5.000 doses de vaccin anti-Ebola" obtenues "pour combattre l'épidémie en Guinée" devaient être acheminées en Côte

d'Ivoire.

Une réunion interministérielle d'urgence s'est tenue samedi en fin d'après-midi à Abidjan sous la présidence du Premier ministre ivoirien Patrick Achi.

Parmi les mesures prises figurent la réactivation du système de surveillance et de riposte au virus Ebola mis en place pendant la dernière épidémie en Guinée, l'organisation "du suivi de tous les contacts identifiés, la poursuite du strict respect des mesures barrières édictées contre la Covid-19 qui restent valables pour la maladie à virus Ebola" et une "collaboration transfrontalière intense avec la Guinée".

"Le gouvernement rassure les populations et les invite à la sérénité", a déclaré M. Demba. "Toutes les dispositions sont prises pour faire face à cette situation. Le dispositif sanitaire pour le contrôle de la maladie existe et a été éprouvé avec succès par le passé".

Bien que la Côte d'Ivoire ait des frontières communes avec la Guinée et le Libéria, qui ont été durement frappés par Ebola entre 2014 et 2016, ce "pays n'a enregistré aucun cas confirmé de la maladie à virus Ebola depuis 1994, l'année où un scientifique avait été infecté durant une épidémie chez les chimpanzés", selon l'OMS.

"Il est extrêmement préoccupant que cette épidémie ait été déclarée à Abidjan, une métropole de plus de quatre millions d'habitants", a estimé Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

"Cependant, l'essentiel de l'expertise mondiale en matière de lutte contre la maladie à virus Ebola se trouve ici, sur le continent, et la Côte d'Ivoire peut tirer parti de cette expérience pour accélérer la riposte", a-t-elle ajouté.

La Guinée et l'OMS ont officiellement annoncé le 19 juin la fin de la deuxième épidémie d'Ebola dans ce pays, quelques mois après la réapparition de cette maladie rapidement vaincue grâce à l'expérience accumulée en 2013-2016 où elle avait fait des milliers de morts.

Entre fin 2013 et 2016, la pire épidémie au monde depuis l'identification du virus en 1976 avait tué plus de 11.300 personnes, principalement en Guinée (2.500 morts), au Libéria et en Sierra Leone, trois des pays les plus pauvres au monde. Un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'OMS.

En 2021, un total de 16 cas confirmés et sept cas probables ont été recensés lors de cette dernière épidémie en Guinée. Onze patients ont survécu et 12 sont décédés, selon l'OMS.

Après la déclaration de fin d'épidémie d'Ebola, la Guinée devait entrer dans une période de surveillance épidémiologique renforcée de trois mois.

"Aucun élément n'indique que le cas détecté en Côte d'Ivoire est lié à la récente flambée épidémique qui a touché la Guinée", estime l'OMS. "Une enquête plus approfondie et un séquençage génomique permettront d'identifier la souche du virus et de déterminer s'il existe un lien".

Aux Etats-Unis, le variant Delta conforte les adeptes du télétravail

Quand Romain Daubec et sa femme Monica quittent San Francisco à l'été 2020 pour s'installer à Denver dans le Colorado, ils pensent que le télétravail à 2.000 kilomètres de leur bureau durera tout au plus six mois. Mais avec la propagation du variant Delta, les voilà confortés dans l'idée que ce mode de vie s'impose désormais "naturellement".

Aux Etats-Unis, les entreprises retardent les unes après les autres le retour de leurs employés au bureau, inquiètes de la nouvelle vague de contaminations.

Mais comme pour ce couple franco-américain, de nombreux Américains s'étaient déjà préparés à une deuxième année de télétravail, voulue cette fois, et n'avaient pas l'intention de revenir au bureau, comblés par leur nouvelle vie professionnelle et personnelle.

Sur la semaine passée, près de 113.000 cas quotidiens de Covid-19 ont été enregistrés en moyenne aux Etats-Unis. Cela représente une hausse de 24% par rapport à la précédente moyenne sur sept jours, a indiqué jeudi Rochelle Walensky, la directrice des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique.

Une évolution inquiétante pour Facebook qui a annoncé le même jour avoir repoussé à janvier 2022 le retour au bureau de ses employés.

"Ce sont les données, et non les dates, qui influent sur notre approche pour retourner au bureau", a justifié une porte-parole du groupe, assurant que la priorité était "la sécurité de tous".

Il y a encore quelques semaines pourtant, le réseau social semblait vouloir revenir aux habitudes de travail en présentiel, prévoyant de rouvrir complètement ses bureaux d'ici octobre, exigeant vaccination et masques.

Facebook a ainsi rejoint Microsoft, Amazon, American Express ou encore la chaîne NBC qui ont tous retardé à octobre ou à janvier le retour de leurs employés.

Pour Romain Daubec, 34 ans, analyste financier pour une filiale de BNPParibas et sa femme Monica, employée chez Facebook, le retour au bureau n'est plus une option.

Certes, sa femme a perdu 10% de son salaire en raison de sa relocalisation, mais "c'est largement compensé" par la qualité de vie, le prix du logement --deux à trois fois moins cher dans le Colorado qu'en Californie--, des impôts moins élevés aussi.

Surtout, Monica n'a plus à supporter trois heures de bus par jour. Il a fallu un peu plus de temps à Oren Klachkin, 35 ans, économiste chez Oxford Economics, pour quitter Manhattan, à New York.

Mais à l'automne, quand une nouvelle vague a frappé les Etats-Unis, ce fut comme une évidence: "C'est l'opportunité, qui arrive une seule fois dans la vie, de vivre ailleurs tout en conservant nos emplois".

Avoir plus d'espace de vie est un vrai atout: avec sa femme Nicole, consultante de 35 ans, ils partageaient un petit appartement à New York.

A Boulder, non loin de Denver, ils ont désormais leur "petite maison" et chacun une pièce pour travailler.

"J'aime ma nouvelle vie ici", confie l'économiste. "J'aime travailler tout en ayant accès aux activités de plein air".

Télétravailler dans le Colorado lui a permis d'équilibrer davantage sa vie professionnelle et personnelle, estime-t-il, alors qu'auparavant il "perdait" au moins 1h30 dans le métro chaque jour.

"Bien sûr, dit-il, il y a certains inconvénients à ne pas pouvoir interagir physiquement" avec ses collègues.

Mais "différents logiciels en ligne nous permettent de nous voir, même si nous sommes loin (...), cela me permet de maintenir cette interaction pour ainsi dire physique, même si nous ne sommes pas physiquement dans le même espace".

Pour Romain Daubec, ce n'est pas tant l'endroit où l'on travaille qui importe, que le travail que l'on fait.

"En ce qui me concerne, j'ai juste besoin d'une bonne connexion internet et de respecter le fuseau horaire de San Francisco", dit-il, reconnaissant que tous les emplois ne se prêtent pas au télétravail surtout quand on doit développer un produit ou interagir en permanence.

Il insiste aussi sur le rapport de confiance entre employés et employeurs: l'entreprise autorise le télétravail parce qu'elle y gagne aussi en réduisant ses coûts fixes, mais le salarié s'engage tacitement à travailler aussi sérieusement que s'il était dans la même pièce que son responsable.

Oren Klachkin estime, lui, être plus productif depuis que ses journées ne sont plus plombées par les temps de transport.

Haiti secoué par un séisme de magnitude 7,2

Au moins 304 morts et plus de 1800 blessés

Des équipes de sauveteurs cherchaient des survivants dimanche à Haïti au lendemain d'un séisme de magnitude 7,2 qui a fait au moins 304 morts et plus de 1.800 blessés dans le sud-ouest de l'île et ravivé les terribles souvenirs du grand tremblement de terre de 2010.

Le séisme s'est produit samedi à 08H29 (12h29 GMT) à 12 km de la ville de Saint-Louis-du-Sud, située à quelque 160 km de la capitale haïtienne Port-au-Prince, selon les données de l'Institut américain de géophysique (USGS).

De nombreux bâtiments se sont effondrés lors de la puissante secousse qui a piégé des centaines d'habitants sous des dalles de béton.

Les habitants se sont mobilisés pour secourir des victimes blessées dans l'effondrement des édifices. "Les premières interventions, menées tant par les sauveteurs professionnels que par des membres de la population ont permis d'extraire de nombreuses personnes des décombres", ont souligné les services de la protection civile.

Plus de 1.800 personnes ont été blessées lors du séisme et les rares hôpitaux existant dans les régions affectées peinent déjà à fournir les soins d'urgence.

Le chef du gouvernement, qui a survolé en hélicoptère les zones les plus affectées samedi, a annoncé que l'état d'urgence avait été déclaré pour un mois sur les quatre départements affectés par la catastrophe.

Du personnel et des médicaments ont été acheminés par le ministère de la Santé vers la péninsule sud-ouest mais la logistique d'urgence est mise en péril par l'insécurité qui mine Haïti depuis des mois.

Sur un peu plus de deux kilomètres, l'unique route reliant la capitale à la moitié sud du pays traverse le quartier pauvre de Martissant sous contrôle des gangs armés depuis début juin, empêchant la libre circulation.

"Il faut que toute l'aide puisse passer", a déclaré le Premier ministre Ariel Henry samedi soir.

Le président américain Joe Biden a offert samedi l'assistance "immédiate" des Etats-Unis. Il a chargé la directrice de l'agence américaine d'aide internationale (USAID), Samantha Powers, de coordonner cet effort.

La République Dominicaine, voisine de Haïti sur la même île, a annoncé l'envoi de 10.000 rations d'urgence et des équipements médicaux.

Le Mexique, le Pérou, l'Argentine, le Chili et le Venezuela ont également proposé leur aide, tout comme l'Equateur qui dépêche une équipe de 34 sapeurs pompiers pour participer aux recherches.

Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a assuré les Haïtiens qu'ils pouvaient "compter sur l'aide de l'Espagne".

Les 253 médecins cubains présents dans le pays pour coopérer dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 adaptent un hôpital de Port-au-Prince pour recevoir des blessés.

La joueuse de tennis japonaise Naomi Osaka, dont le père est Haïtien, va offrir la totalité des gains qu'elle percevra lors d'un prochain tournoi aux victimes du séisme. "Cette dévastation fait vraiment du mal", a-t-elle écrit sur twitter.

Sur la côte sud, un hôtel de plusieurs étages, baptisé Le Manguier, s'est effondré aux Cayes, troisième ville d'Haïti. Le corps sans vie de l'ancien sénateur haïtien



Gabriel Fortuné, propriétaire de l'hôtel, a été retiré des décombres. Sa mort a été confirmée par le Premier ministre.

La longue secousse a été ressentie sur l'ensemble du pays. Comptant plus de 200.000 habitants, l'agglomération de Jérémie, à l'extrémité sud-ouest de la péninsule, a souffert d'importants dommages dans le centre-ville.

"Le toit de la cathédrale est tombé", a détaillé à l'AFP Job Joseph, habitant de Jérémie. "La grande rue est bloquée".

"J'étais chez moi quand ça a commencé à secouer, j'étais près d'une vitre

et je voyais toutes les choses tomber", a raconté de son côté à l'AFP, Christella Saint Hilaire, 21 ans, qui vit dans la commune de L'Asile, près de l'épicentre du séisme. "Un bout de mur est tombé sur mon dos mais je ne suis pas trop blessée".

Sur des vidéos partagées en ligne, des riverains ont filmé divers bâtiments effondrés.

Le pays le plus pauvre des Amériques garde encore en mémoire le séisme du 12 janvier 2010 qui avait ravagé la capitale et plusieurs villes de pro-

vince.

Plus de 200.000 personnes avaient été tuées et plus de 300.000 autres avaient été blessées lors de la catastrophe.

Plus d'un million et demi d'Haïtiens s'étaient retrouvés sans logis, plaçant les autorités et la communauté humanitaire internationale devant le colossal défi d'une reconstruction dans un pays sans cadastre ni règles de bâtisse.

Sans parvenir à relever ce défi de reconstruction, Haïti, frappé régulièrement par des ouragans, a plongé dans une crise socio-politique aigüe.

Les talibans aux portes de Kaboul

Les talibans se rapprochaient dimanche de la prise complète du pouvoir en Afghanistan, après une campagne militaire d'une rapidité stupéfiante qui a mené aux portes de Kaboul, où leurs combattants ont reçu l'ordre de ne pas entrer.

"L'Émirat islamique ordonne à toutes ses forces d'attendre aux portes de Kaboul, de ne pas essayer d'entrer dans la ville", a annoncé sur twitter Zabihullah Mujahid, un porte-parole des talibans.

Des habitants ont cependant affirmé avoir aperçu des insurgés dans la banlieue éloignée de la capitale, encerclée et où la panique commençait à gagner.

"Il y a des combattants talibans armés dans notre quartier, mais il n'y a pas de combats", a déclaré à l'AFP un habitant d'une banlieue située à l'est de la capitale.

Les insurgés s'étaient emparés sans résistance dimanche de la ville de Jalalabad (est), quelques heures après avoir pris Mazar-i-Sharif, la quatrième plus grande ville afghane et le principal centre urbain du nord du pays.

"Ne paniquez pas, Kaboul est en sécurité", a tenté de rassurer sur Twitter Matin Bek, le chef de cabinet du

président Ashraf Ghani.

"Nous nous sommes réveillés ce matin avec les drapeaux blancs des talibans partout en ville. Ils sont dans la ville. Ils sont entrés sans combattre", a déclaré à l'AFP Ahmad Wali, un habitant de Jalalabad.

En à peine dix jours, les talibans, qui avaient lancé leur offensive en mai à la faveur du début du retrait final des troupes américaines et étrangères, ont pris le contrôle de la grande majorité du pays.

Une poignée de villes mineures sont encore sous le contrôle du gouvernement. Mais elles sont dispersées et coupées de la capitale, et n'ont plus une grande valeur stratégique.

La déroute est totale pour les forces de sécurité afghanes, pourtant financées pendant 20 ans à coups de centaines de milliards de dollars par les Etats-Unis, et pour le gouvernement du président Ashraf Ghani.

Celui-ci se retrouve sans autre option que de devoir choisir entre capituler et démissionner, ou poursuivre le combat pour sauver Kaboul, au risque d'être responsable d'un bain de sang.

"Il serait presque impossible pour (Ghani) de rallier les forces de sécurité

pour défendre Kaboul. Toutes perspectives de combat dans la ville elle-même déclencheraient une catastrophe humanitaire majeure", a déclaré à l'AFP Ibrahim Thural Bahiss, un consultant de l'International Crisis Group (ICG), estimant que le pression devait monter sur le chef de l'État pour qu'il démissionne.

Face à l'effondrement de l'armée afghane, le président américain, Joe Biden, a porté à 5.000 soldats le déploiement militaire à l'aéroport de Kaboul pour évacuer les diplomates américains et des civils afghans ayant coopéré avec les Etats-Unis qui craignent pour leur vie.

Le Pentagone évalue à quelque 30.000 le nombre de personnes à évacuer au total. Comme la veille, les hélicoptères américains continuaient dimanche leurs rotations incessantes entre l'aéroport et l'ambassade américaine, un gigantesque complexe situé dans la "zone verte" ultra-fortifiée, au centre de la capitale.

L'ambassade américaine a ordonné à son personnel de détruire les documents sensibles et symboles américains qui pourraient être utilisés par les talibans "à des fins de propagande".

Londres a parallèlement annoncé le redéploiement de 600 militaires pour aider les ressortissants britanniques à partir. Plusieurs pays occidentaux vont réduire au strict minimum leur présence, voire fermer provisoirement leur ambassade.

Le président américain a menacé les talibans d'une réponse "rapide et forte" en cas d'attaque qui mettrait en danger des ressortissants américains lors de l'opération d'évacuation.

Mais il a aussi défendu sa décision de mettre fin à 20 ans de guerre, la plus longue qu'ait connue l'Amérique, lancée dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, pour renverser les talibans en raison de leur refus de livrer le chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden.

"Une année ou cinq années de plus de présence militaire américaine n'aurait fait aucune différence, quand l'armée afghane ne peut ou ne veut pas défendre son propre pays", a-t-il affirmé.

Dans le quartier de Taimani, au centre de la capitale, les magasins étaient encore ouverts dimanche, mais la peur et l'incompréhension pouvaient se lire sur le visage des gens.

"Nous apprécions le retour des

talibans en Afghanistan, mais nous espérons que leur arrivée mènera à la paix et non à un bain de sang. Je me rappelle, quand j'étais enfant, très jeune, les atrocités commises par les talibans", a déclaré à l'AFP Tariq Nezami, un commerçant de 30 ans.

"J'espère juste que leur retour mène à la paix, c'est tout ce que je veux", a-t-il insisté. "Vous voyez, beaucoup d'Afghans fuient chaque jour Kaboul, ça veut dire qu'ils ont de mauvais souvenirs des talibans, ils les fuient".

Une énorme cohue était visible auprès de la plupart des banques, les gens cherchant à retirer leur argent tant qu'il était encore temps. Les rues étaient aussi remplies de véhicules chargés à ras bord tentant de quitter la ville, ou de se réfugier dans un quartier que les gens estiment plus sûr.

Beaucoup d'Afghans, surtout dans la capitale, et les femmes en particulier, habitués à la liberté qu'ils ont connue ces 20 dernières années, craignent un retour au pouvoir des talibans.

Lorsqu'ils dirigeaient le pays, entre 1996 et 2001, ces derniers avaient imposé leur version ultra-rigoureuse de la loi islamique.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BIEN DÉCIDÉ	COFFRE	GOUTTES D'EAU	LÂCHE ROMAINS	MERCE-NAIRE	VOCABLE	EN JORDANIE	BLÉ DU SALVADOR	PENDANT
					L'ARME AU PIED AS			
EN VOILÀ UN QUI RAPPORTE							ARTICLE DISSIMILE	
PARTI À GAUCHE		EN PANNE	ESCARGOT					
LAVAGE						TERME ANGLAIS CONIFÈRE		
			PARCIMONIEUX		PRONOM FAIRE LA COUR		AVEC LES POULES	
PROPRIÉTÉ NAZI		ARTICLE ANGLAIS		LETTRES DE NAPLES SAPHES				
PASSIONNÉ		LETTRES DE TACITE		BOUT À BOUT	ENIVRÉE	ENZYME	SUITE	DE BAS EN HAUT; MENUE
TYPE		GRAND HÔPITAL					PORTEUR DE CHARGE	
			INFRACTION EN AOÛT		DEMI-FRÈRE			
LE FAIT DE TOMBER	MODESTE					VOYELLES		
					ZONENT			

Solution mots flechés d'hier

A	C	C	O	U	T	R	E	M	E	N	T
H	O	R	O	S	C	O	P	E	N	I	
S	U	C		E	N	O	N	E			
C	A	B	O	T	S		U	S	E	R	
H	I	L	E	S		P	L	O	U	C	
O	N	A		E	P	R	E	U	V	E	
D	E	K	O	A	L	A	S	A			
M	A	O		R	O	L	I	S			
E	D	U	L	C	O	R	A	N	T	S	
N	O	T	E		K	A	E	U	E		
T	S		S		T		E	Z			

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la Rédaction Ahmed Saïdî</p> <p>Rédaction Mohamed Bouarab Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Chady Chaabi</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> <p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Meryem Warrach Myriem Rehane Khadija Halafi Hafid Bouzarouata Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p>	<p>Révision Abdelmoumeïn Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki</p> <p>Correspondants Ahmadou El Katab (Laâyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p> <p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdellkader B.P. 2165 - Casablanca - Maroc</p> <p>E-mail: liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 0522 62.32.32 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma</p>	<p>Youssef El Gabs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue des E.A.R 3ème Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrebines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération Libération Maroc</p> 
--	--	--

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Programmes informatiques.
- II. Excès de confiance. - Sortie de l'imagination.
- III. Voyage en boucle. - Qu'il faut encore chercher.
- IV. Redonne des forces. - Canard qui n'est pas enchaîné.
- V. Maison de la moujik. - Dont on a déjà parlé.
- VI. Il tombe et c'est la fin. - Il est pris par l'âne ou la girafe.
- VII. Il a sa Foire. - Il n'a pas inventé l'eau tiède.
- VIII. Qui a repris un coup de froid. - Tut.
- IX. Serait l'origine de tous nos pépins. - Relève le saumon. - Il est venu d'ailleurs.
- X. Ferment la boîte.

VERTICALEMENT.

- 1. Grincheux.
- 2. Bonnes à boire. - Activité de promenade pour J.-J. Rousseau.
- 3. Sur les voitures à Cracovie. - Abolir.
- 4. On y cherchait la minette.
- 5. Élément de test. - Perte de temps.
- 6. Aïeul. - On y accueille les grosses têtes.
- 7. Il est irrattrapable. - Qui ont du chien.
- 8. Assoupissement. - Parole de César.
- 9. Auxiliaire de police. - Dit que le terme est passé.
- 10. Il travaille à l'oeil.
- 11. Sans effets. - Telle la bannière d'Obama.
- 12. Nos présidents ne peuvent plus en faire.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
	9	5	4	7	3				7	4	3	9			6		
3				1		9	4		3			4					
			8			7			2	9	6				3		
	1	3	2	6			5			9		5		7			
	7	2				3	9		1		8	9			6		
	4			9	7	6	2		3		2				1		
		9			8				4			8	6		5		
	3	6		5				9			5				7		
			9	3	1	2	8		5			3	7	9	4		
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
				4		1	8		5	1			9				
	3		9						2	9	3		5		1		
	2		1			4	9								5		
					9		4			6		9	1				
	1	4	5		7	9	6			2					4		
8			4									7	5	6			
2		9			1	4			3								
					6	5			7			5		8	2	4	
5	8			3							8				6	3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
5	9	2	3	6	8	7	4	1	6	1	9	3	7	4	5	2	8
7	8	4	9	1	5	6	2	3	2	7	5	1	8	9	6	3	4
6	1	3	7	4	2	5	9	8	3	8	4	6	5	2	9	7	1
1	6	8	2	5	3	9	7	4	5	3	2	7	4	6	1	8	9
3	4	9	6	8	7	1	5	2	4	9	7	8	2	1	3	6	5
2	5	7	1	9	4	8	3	6	1	6	8	9	3	5	7	4	2
9	2	6	5	3	1	4	8	7	7	2	3	5	1	8	4	9	6
4	3	5	8	7	6	2	1	9	9	4	1	2	6	3	8	5	7
8	7	1	4	2	9	3	6	5	8	5	6	4	9	7	2	1	3
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
6	3	8	5	9	2	7	1	4	4	8	5	6	3	1	7	2	9
9	1	2	4	7	8	3	5	6	6	7	2	9	5	4	1	3	8
7	5	4	1	6	3	8	9	2	9	1	3	7	8	2	5	6	4
2	9	7	8	3	5	4	6	1	8	6	7	5	1	9	2	4	3
4	6	3	9	2	1	5	8	7	3	5	4	2	7	8	6	9	1
1	8	5	6	4	7	2	3	9	2	9	1	4	6	3	8	5	7
8	2	6	3	1	4	9	7	5	1	4	9	8	2	6	3	7	5
3	4	1	7	5	9	6	2	8	5	2	8	3	4	7	9	1	6
5	7	9	2	8	6	1	4	3	7	3	6	1	9	5	4	8	2

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	L	I	B	E	R	A	L	I	S	M	E	S
II	O	R	A	T	O	R	I	O		O	N	T
III	C	I	R	E	U	R		D	A	N	S	E
IV	A	S	E		E	I	F	E	L		O	R
V	L		M	O	T	E	L		P	A	R	I
VI	E	T	E	L		R	O	U	E	S		L
VII	M	U	S	E	L	E	T	S		P	S	I
VIII	E	N		R	E	E	T	U	D	I	E	S
IX	N	E	R	O	N		E	R	U	C	T	E
X	T	R	A	N	S	G	R	E	S	S	E	R

La Bourse de Casablanca clôture la semaine en hausse

La Bourse de Casablanca a clôturé la semaine allant du 9 au 13 août 2021 dans le vert, son principal indice, le Masi, affichant une hausse de 0,75% à 12.623,11 points.

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, a augmenté de 0,67% à 1.029,08 points, et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a pris 0,78% à 10.262,6 points.

Les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces trois baromètres se trouvent ainsi placées à respectivement 11,83%, 11,28% et 11,67%, rapporte la MAP.

Sur le volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 0,59% à 11.880,14 points, portant ainsi sa performance depuis le début d'année à 16,18%. Le FTSE Morocco All-Liquid a progressé de 0,71% à 10.736,32 points, ce qui correspond à une performance annuelle de 10,19%.

L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a également emprunté une trajectoire positive (+0,74%), s'affichant à 945,65 points, ce qui place sa performance annuelle à 9,72%.

Aux valeurs, 13 secteurs ont terminé en bonne mine, contre 9 en baisse, tandis que les indices "Boissons" et "Equipements électroniques et électriques" n'ont affiché aucune variation.

Le secteur de l'Industrie pharmaceutique s'est envolé de 15,52% (+222,01% depuis le début 2021), porté par ses deux titres Sothema (+16,39%) et Promopharm (+0,13%).

A la hausse, également, le secteur de la "participation et promotion immobilières" a avancé de 2,51%, "Services de transport" a pris 1,72%, "Télécommunications" a gagné 1,38% et "Bâtiment et matériaux de construction" 1,37%.

Du côté des perdants, l'indice sectoriel de la "Chimie" s'est déprécié de 6,94%, celui des "Sociétés de portefeuilles-Holdings" de -3,24% et celui des "Mines" de -2,24%.

La capitalisation boursière a dépassé les 649,84 milliards de dirhams (MMDH). Le volume global s'est élevé, quant à lui, à 328,16 millions de dirhams (MDH).

Avec un volume transactionnel de plus de 55,84 MDH, Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif de la semaine, s'accaparant 17,02% des transactions, devant BMCI (9,87%), LafargeHolcim Maroc (8,32%) et Itissalat Al-Maghrib (8,03%).

Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de Sothema (+16,39%), BMCI (+6,03%), Disway (+4,17%), Fenie Brossette (+4,09%) et Sonasid (+3,49%).

Les plus fortes baisses ont été accusées par M2M Group (-7,49%), Snep (-7,23%), Afric Industries SA (-4,97%), S.M. Monétique (-3,97%) et Cartier Saada (-3,56%).

Le secteur de l'assurance s'en est bien sorti en 2020

Les impacts de la crise due au coronavirus sur l'économie marocaine n'auraient pas mis à genoux le secteur des assurances, si l'on en croit le rapport sur la stabilité financière 2020 publié dernièrement par Bank Al-Maghrib.

En effet, malgré la forte contraction de l'activité économique consécutive aux effets de la crise sanitaire, il a pu maintenir sa croissance avec des primes émises en affaires directes de 45,1 milliards de dirhams (+1%), en décelération par rapport à 2019 (+8,6%), a indiqué la Banque centrale.

Selon Bank Al-Maghrib, « cette croissance, en temps de crise, n'a été possible que grâce à l'entrée en vigueur du régime obligatoire de couverture des conséquences d'événements catastrophiques qui a généré, pour le volet assurantiel, des primes émises de 476,7 millions de dirhams ».

Comme l'a relevé la Banque centrale dans son rapport, « sans l'apport de la garantie des conséquences des événements catastrophiques, l'activité du secteur des assurances aurait stagné en 2020 ».

On retiendra également dudit rapport qu'en réassurance, les primes acceptées ont affiché une croissance très marquée de 45,9% à 3 milliards de dirhams, peut-on lire.

Selon les explications de BAM, cette nette progression provient des flux d'acceptation générés par la garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques qui ont atteint +361,3 millions de dirhams et de la hausse des acceptations des affaires facultatives marocaines qui s'est chiffrée à +341 millions de



dirhams.

Le rapport attribue également cette hausse à l'augmentation des acceptations des affaires étrangères dont le montant s'est élevé à +116 millions de dirhams.

La Banque centrale en déduit que le chiffre d'affaires du secteur, acceptations comprises, s'est ainsi élevé à 48,1 milliards de dirhams, correspondant à une amélioration de 3% par rapport à 2019.

Il est à noter que le taux de pénétration de l'assurance (primes émises directes rapportées au PIB) s'est apprécié à 4,1% contre 3,9% en 2019, comme l'a noté Bank Al-Maghrib dans son rapport soulignant que cette progression est attribuée principalement à la baisse du PIB national.

En détail, le rapport fait état d'une contraction des assurances vie et capitalisation de 0,3% à 20,4 milliards de dirhams, marquant une rupture avec la croissance enregistrée ces dix dernières années.

Principale composante de la branche, l'épargne a réalisé des évolutions contrastées, fait-il remarquer. « Les supports en dirhams accusent une baisse de 1% à 16,1 milliards de dirhams, au moment où les unités de compte continuent sur la dynamique amorcée en 2014 et progressent de 15,7% à 1,4 milliard de dirhams », souligne-t-on tandis que l'assurance décès a, pour sa part, accusé un repli de 3,2% à 2,9 milliards de dirhams.

Poursuivant son analyse, BAM ajoute qu'avec cette contre-performance, l'assurance vie et capitalisation voit son apport dans le chiffre d'affaires total

baïsser à 45,2% contre 45,8% un an auparavant ».

En ce qui concerne les assurances non vie, il apparaît qu'elles ont maintenu une croissance de 2,2% à 24,7 milliards de dirhams. Cette évolution aurait profité à la fois de l'apport de la nouvelle garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques et de la bonne performance de l'assurance « incendie et éléments naturels », a affirmé la Banque centrale.

Il est à noter que l'assurance automobile, qui draine l'essentiel du chiffre d'affaires non vie, a, en revanche, marqué une quasi-stagnation pour s'établir à 12 milliards de dirhams.

Mesurée par l'indice Herfindahl-Hirschman, BAM affirme que la concentration du secteur des assurances s'est située à 0,116 traduisant un marché moyennement concentré. « Comparée à 2019, la concentration du marché a légèrement augmenté, suite à l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta », a-t-elle indiqué.

En raison du nombre réduit des acteurs actifs sur ce segment et d'une répartition asymétrique de leur part de marché, la concentration est demeurée élevée (HHH à 0,178) en assurance vie.

Dans ce rapport, il ressort de l'analyse par catégorie des niveaux de concentration disparates entre les différentes composantes de l'assurance non vie.

Selon BAM, le niveau est moyen pour les catégories « Automobile », « Responsabilité civile générale », « Incendie et éléments

naturels » et « Accidents du travail et maladies professionnelles », tandis que l'assistance-crédit-caution et les autres opérations non vie (grêle, mortalité du bétail, vol, risques climatiques) se démarquent par des niveaux de concentration élevés.

Quant à « l'assurance-crédit », l'année a été marquée par une baisse du niveau de concentration, liée à une redistribution des parts de marché entre assureurs crédit », a noté le rapport.

Soulignons qu'au terme de l'année écoulée, le résultat net agrégé des entreprises d'assurances a concédé 21% à 2,9 milliards de dirhams et que ce recul a concerné aussi bien le résultat technique (-12,6%) que le résultat non technique (-424,5%).

« En incluant les réassureurs exclusifs, le résultat net cumulé s'est établi à 3,2 milliards de dirhams, en baisse de 18,7% par rapport à 2019 », a-t-on précisé.

En outre, « avec la chute marquée du résultat net et l'augmentation des capitaux propres de 5,0%, à 40,1 milliards de dirhams, le rendement moyen des fonds propres (ROE) passe de 9,6% en 2019 à 7,3% en 2020 », a indiqué BAM.

Dans son rapport, il apparaît, par ailleurs, que la collecte nette en assurance vie a bien résisté à la crise. En effet, « son montant s'est établi à 7,8 milliards de dirhams accusant une baisse cantonnée de 5,8%, à la suite de la hausse des rachats (+5,6%) et de la quasi-stagnation de la collecte (+0,2%) », a constaté BAM.

Alain Bouithy



Croissance maintenue malgré un contexte difficile



La stabilité des taux obligataires devrait se poursuivre

Les taux obligataires primaires devraient poursuivre leur tendance stable durant les séances d'adjudication restantes du troisième trimestre 2021, selon les prévisions d'Attijari Global Research (AGR).

Cette stabilité est attribuable à la baisse des exigences de rentabilité des investisseurs et à une situation toujours confortable des finances publiques, explique AGR dans sa note "Weekly Hebdo Taux - Fixed income" de la semaine du 6 au 12 août.

Par ailleurs, la filiale d'Attijariwafa Bank rappelle qu'au terme de cette séance d'adjudication à moyen et long termes, le Trésor a levé 1,5 milliard de dirhams (MMDH) face à une demande ne dépassant pas les 4 MMDH, notant que le taux de satisfaction de la séance ressort à 41%.

La poursuite de l'équilibre entre une offre et une demande modérée en bons de trésor maintient la courbe primaire quasi-stable par rapport à la semaine dernière, souligne la même source, ajoutant que seul le taux de rendement de la maturité 5 ans concernée par cette levée, s'est apprécié de 1 point de base à 2,05%.

À l'issue de cette séance, le montant cumulé des levées du Trésor ressort à 3 MMDH. Tenant compte des besoins annoncés du Trésor durant le mois en cours de 5,8 MMDH, le reliquat à financer d'ici la fin du mois s'élève à 2,7 MMDH.

Oujda-Angad : "Génération Green" entend créer 2,5 millions de journées de travail supplémentaires

Le plan agricole provincial d'Oujda-Angad, mené dans le cadre de la stratégie «Génération Green», entend créer 2,5 millions de journées de travail supplémentaires d'ici 2030 et doubler le PIB agricole au niveau de la préfecture d'Oujda-Angad d'ici 2030.

Selon des données de la Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, le nouveau plan agricole provincial vise aussi à augmenter la superficie consacrée à l'agriculture biologique pour atteindre 500 hectares, et à valoriser 60% de la production agricole d'ici 2030, rapporte la MAP.

Les efforts porteront également sur la promotion d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole en 2030, contre 2.194 en 2019.

Par ailleurs, l'assurance agricole sera élargie pour couvrir 15.800 hectares, en plus de la généralisation de la couverture sociale au profit des agriculteurs et des ouvriers pour atteindre un taux de couverture de 100% d'ici 2030.

Dans le but de promouvoir l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles, la stratégie Génération Green vise, au niveau de la préfecture d'Oujda-Angad, à mobiliser et valoriser 11.000 ha de terres des communautés Soulliyate, à créer 118 coopératives et entreprises de services au profit de 645 jeunes bénéficiaires, en plus de la formation de 900 lauréats du Centre de qualification agricole de Bouchtat.

En outre, il sera procédé à la création d'une nouvelle génération d'organisations agricoles, dont 20 coopératives agricoles actives qui seront transformées en coopératives de nouvelle génération, sans oublier l'accompagnement et le soutien de quelque 600 coopératives et la création de 30 nouvelles coopératives et de trois nouveaux projets d'agrégation agricole.

Les mécanismes d'accompagnement prévus par Génération Green bénéficieront aussi à 13 projets d'agriculture solidaire pour un investissement estimé à 238 millions de dirhams (MDH), en plus de 7 projets de développement des services agricoles numériques.

Selon la même source, la nouvelle stratégie agricole permettra aussi de créer deux marchés exemplaires, de mettre à niveau les marchés hebdomadaires et le marché de gros d'Oujda, en plus de la création d'un marché aux bestiaux pour un investissement

de 17 MDH.

Le plan agricole provincial prévoit aussi la création d'un nouvel abattoir, de 5 unités de réfrigération des viandes, en plus d'autres projets visant à renforcer la qualité, l'innovation, la technologie verte et l'agriculture résistante aux

changements climatiques et efficiente d'un point de vue environnemental au niveau de la préfecture d'Oujda-Angad.

La nouvelle stratégie de développement du secteur agricole "Génération Green 2020-2030", lancée par S.M le Roi Mohammed VI en février

2020, vise la consolidation des acquis réalisés par le Plan Maroc Vert, à travers l'adoption d'une vision nouvelle du secteur agricole, la consécration d'une nouvelle gouvernance et la mise en place de moyens modernes au service du secteur agricole.



Société de développement local

Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AO/CB/08/2021	Prestations d'Entretien Courant des espaces verts Gérés par la Société Casablanca Baïa Lot 1 : Le parc urbain du Vélo-drome Lot 2 : La place publique de Siol Bernoussi (à proximité de la route principale N°1)	06/09/2021 À 14 heures	Douze mille Dirhams 12 000,00 DH Pour le lot 1 Dix mille Dirhams 10 000,00 DH Pour le lot 2	Six cent quatre-vingt-quatre mille cent quarante-quatre Dirhams 684 144,00 DH Pour le lot 1 Six cent trente-trois mille quatre cent quatre-vingt Dirhams 633 480,00 DH Pour le lot 2

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux Espaces Verts Gérés par la Société Casablanca Baïa objet du présent appel d'offres, le 25/08/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130)Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Le nouveau plan agricole provincial vise à augmenter la superficie consacrée à l'agriculture biologique pour atteindre 500 hectares

Production culturelle dans les encyclopédies numériques participatives

Lancement de la 1^{ère} édition

L'Académie du Royaume du Maroc et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports – Département de la Culture – ont lancé, jeudi à Rabat, la première édition du Prix de la production culturelle dans les encyclopédies numériques participatives.

Ce prix ouvert au public, dont la première édition sera consacrée aux productions intellectuelles et créatives liées au patrimoine culturel marocain, consiste à récompenser les meilleures contributions produites par les participants, qui doivent les inclure dans les encyclopédies nu-

mériques participatives, telles que Wikipédia, Enciclopedia Libre, World History Encyclopedia ou Marefa, pendant la période allant du 15 août au 31 octobre 2021. Pour cette édition, la valeur totale des prix qui seront remis aux 22 lauréats, est de 270.000 dirhams. En outre, l'Académie du Royaume du Maroc remettra aux lauréats des certificats d'appréciation. Les participants concourront dans plusieurs catégories, à savoir les textes écrits et vidéos en cinq langues (arabe, amazigh, français, anglais et espagnol), ainsi que les images et les enregistrements audio, en envoyant les liens

de leurs contributions, ainsi que les données de participation au site-web alacademia.org.ma/concours.

Ce prix vise à offrir des opportunités à tous les acteurs du patrimoine culturel marocain, ainsi qu'à ceux qui s'intéressent à la richesse et à la diversité de ses genres et de ses affluents, a souligné à cette occasion le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri. A cet égard, les jeunes sont particulièrement ciblés par ce prix, en raison de leur "intense activité sur les sites et les réseaux sociaux", a-t-il soutenu.

Cet intérêt vient en réponse aux défis et aux développements de la révolution numérique, a relevé M. Lahjomri, notant que la première édition de ce prix sera consacrée aux publications sur le patrimoine culturel marocain, tant matériel qu'immatériel, dans les encyclopédies digitales participatives, afin d'œuvrer pour sa valorisation et son rayonnement.

De son côté, le directeur de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP), Abdelouahed Benncer, a indiqué, dans une déclaration à la chaîne d'information de la MAP (M24), que ce prix sera



L'artiste marocain Simohammed Fettaka expose ses œuvres à Marrakech



L'artiste marocain Simohammed Fettaka expose ses récentes œuvres à Marrakech sous le thème "Un guide andalou".

Visible jusqu'au 08 septembre prochain aux Cimaies du Comptoir des mines galerie, cette exposition transporte le public et les amateurs des arts plastiques dans un voyage dans l'histoire du Maroc et celle des arts, tout en les immergeant dans ses propres recherches.

Dans cette série, cet artiste pluridisciplinaire qui vit et travaille à Marrakech, convoque l'un des artistes majeurs de la peinture orientaliste au Maroc : Jacques Majorelle. Pourtant, et à l'inverse du célèbre artiste orientaliste français, cet artiste marocain remplace par des miroirs les silhouettes des femmes africaines peintes par Jacques Majorelle.

Cette série, qui maintient et fige les postures des modèles de Majorelle, met en exergue le traitement du corps africain "colonisé". L'exposition aborde également d'autres thèmes et recherches autour des territoires, des enjeux géostratégiques de notre époque, et des liens entre les cultures à travers une déambulation dans les espaces du Comptoir des mines.

Né en 1981 à Tanger, Simohammed Fettaka a intégré en 2007 l'Université d'été de la Femis (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son), puis fonde, en 2008, le Festival Cinéma Nachia à la Cinémathèque de Tanger.

Il a également suivi le master "Programme d'expérimentation en arts et politiques" à l'Institut d'études politiques de Paris, dirigé par Bruno Latour.

Cet artiste a exposé dans plusieurs musées et galeries en Europe et au Maroc, au Centre Pompidou (Paris), au 21er Haus Museum (Vienne), M HKA Antwerpen (Anvers) et Old Truman Brewery (Londres) entre autres.

Plusieurs de ses œuvres sont acquises par le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem-Marseille), par le Centre national des arts plastiques (Cnap) à Paris et autres.

Simohammed Fettaka a développé une pratique plus globale d'artiste visuel, s'incarnant dans des séries photographiques, des collages, des installations, des performances, ainsi que des pièces sonores, où il cherche à mettre en question l'esthétique politique et la construction du réel autour des images iconiques.



lancé chaque année dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Culture et l'Académie du Royaume du Maroc. Dans ce sillage, il a appelé les internautes à accéder aux encyclopédies numériques et à participer largement avec leurs diverses créations liées au patrimoine culturel, y compris les archives, les découvertes archéologiques, les traditions orales et les arts de spectacle, entre autres.

Le lancement du Prix de la production culturelle dans les encyclopédies numé-

riques participatives s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée le 16 juin 2021, entre l'Académie du Royaume du Maroc et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - Département de la Culture -.

Cette convention vise à soutenir et à mettre en lumière les nouvelles pratiques culturelles et numériques, encourager la démocratisation de la culture et valoriser la richesse culturelle et symbolique nationale en plusieurs langues.

Rendez-vous culturels

L'Association Al Kabas de cinéma et de culture lance un appel à participation aux compétitions officielles du Festival du cinéma d'Errachidia, dont la 11ème édition est prévue du 13 au 17 octobre prochain. Dans la catégorie court-métrage (moins de 20 minutes), la participation est ouverte aux cinéastes marocains dont les œuvres ont été réalisées entre 2018 et 2021.

Par ailleurs, la catégorie long-métrage (moins de 40 minutes) est ouverte aux œuvres traitant de thématiques propres à la culture marocaine et réalisées entre 2018 et 2021. La date limite pour présenter la candidature est fixée au 15 septembre 2021.

Un nouveau numéro de la revue "La Culture marocaine",

éditée par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, sera bientôt disponible dans les librairies. Ce 42ème numéro propose un dossier sur la sociologie du cumul culturel au Maroc et nombre de textes créatifs et d'articles sur "Le Maroc d'aujourd'hui et d'hier : l'urbanisation des villes entre changement et transition".

La 12ème édition du Forum de la poésie et des arts plastiques de Guercif, organisée sous format numérique, se poursuit au 21 août, avec pour thème "Créativité et dialogue des cultures". Cet événement, organisé par l'Association Al-Hamich pour la poésie et l'art plastique, connaît la participation de plus d'une centaine de poètes, intellectuels, artistes et critiques d'art représentant une trentaine de pays à travers le monde.



Bouillon de culture

Festival



Le chanteur canadien Justin Bieber et l'Américaine Demi Lovato, deux des plus grandes figures de la pop au monde, évolueront sur les scènes du fameux festival Rock in Rio, prévu en septembre 2022, ont annoncé les organisateurs.

Selon la même source, Bieber et Lovato se produiront dans le spectacle prévu le dimanche 4 septembre 2022, l'une des sept nuits de concerts que le festival proposera dans sa nouvelle édition.

"Deux icônes, deux étoiles au Palco Mundo (scène principale du festival) et de nombreux succès vous attendent le 4 septembre 2022. @justinbieber et @ddlovato viennent pour la clôture du premier week-end du festival", lit-on sur les comptes sociaux de l'évènement.

"Créativité et dialogue des cultures", thème du 12ème Forum de la poésie et des arts plastiques de Guercif



La 12ème édition du Forum de la poésie et des arts plastiques de Guercif, organisée sous format numérique, a démarré récemment et doit se poursuivre jusqu'au 21 août, avec pour thème "Créativité et dialogue des cultures".

Cet événement, organisé par l'Association Al-Hamich pour la poésie et l'art plastique, connaît la participation de plus d'une centaine de poètes, intellectuels, artistes et critiques d'art représentant une trentaine de pays à travers le monde.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture de cette

rencontre, le président de l'Association Al-Hamich, Hafid El Mtouni, a indiqué que l'organisation de cette édition sous format numérique répond à la nécessité de poursuivre l'action culturelle malgré les difficultés et restrictions dictées par la pandémie de la Covid-19.

Cette édition traduit la détermination à s'accrocher à l'espoir et à la vie, en vue de mettre en avant les valeurs de l'amour, de la paix et du dialogue, en plus d'offrir un échappatoire à la tristesse et au climat de crise induit par le virus partout dans le monde, a-t-il ajouté.

Le forum est marqué cette année par des hommages notamment au poète libyen Mohamed Ali Donqli, à l'artiste peintre algérien Noureddine Taberha et à l'écrivain et critique tunisien Mohamed El Badaoui, en plus de la participation remarquée de la Palestine, cette édition étant dédiée à la mémoire du poète palestinien feu Azzedin Al-Manasrah.

Le programme de cette édition porte aussi sur des rencontres thématiques, des soirées poétiques et une exposition collective d'art pictural placée sous le signe "Rencontre à la marge".

Bon voisinage et art de vivre

Horizons



Comme chacun sait, le Maroc, notre Maroc, est devenu ces derniers temps la cible indiquée de toutes sortes d'attaques directes et indirectes. Que répondre à l'encontre de ces attaques toutes venimeuses, qui sont reprises et répercutées par ce qu'on peut appeler avec Roland Barthes la « presse NI NI » ? Car à se pencher sur ce qui les caractérise, on ne peut en effet ne pas être déconcerté par leur contenu (truffé d'allégations et de mensonges), et par leurs modalités faites de connotations et de raccourcis ahurissants.

1. Cheikh Pegasus vous avez dit ?

Or il n'y a pas l'ombre d'un doute que cette presse est confrontée à l'un des deux problèmes : soit elle passe par une difficile conjoncture de positionnement, soit elle souffre d'un besoin impérieux de reconnaissance. Dans les deux cas, elle doit se sentir dépassée par les mutations que connaît le monde actuellement. Plus grave : en croyant ainsi faire preuve d'audace, elle s'empêtre davantage dans le gouffre de l'ignorance et de l'anachronisme. Ce qui (malheureusement pour elle) l'empêche de prendre conscience qu'elle n'a d'égard (provisoire) qu'auprès de ceux qui l'utilisent pour des agendas précis.

Au Maroc, nous nous sommes depuis très longtemps accoutumés à ce procédé (devenu classique) qu'il en faut plus pour nous déstabiliser. Plus particulièrement aujourd'hui où le Royaume (peuple et Monarchie) est déterminé à relever unanimement les défis du progrès. Si bien que rien n'est plus en mesure de nous dé-

tourner de ce cap sans cesse repensé et défini par S.M. le Roi Mohammed VI. Avec l'affirmation de plus en plus marquée des forces vives de la société civile, notre pays continue désormais de s'en passionner. Et du même coup, il ne trouve d'occupation plus intéressante que de cultiver son jardin. C'est le seul enjeu profond qui compte aux yeux de ses femmes, de ses hommes et de ses jeunes. S'il faut absolument s'investir dans la séduction d'un public à l'affût du sensationnel, ce n'est donc nullement au détriment du Maroc qu'il faudra essayer de faire fortune.

Libre à certains commentateurs (quel que soit le parapluie sous lequel ils se placent) de regarder le Maroc sous le prisme du négativisme. S'ils en font une obsession, nous comprenons bien qu'ils ont sans doute quelque chose à dissimuler, - comme par exemple détourner les regards des contradictions internes aux entités qu'ils s'agitent à servir. Mais ce qui est à craindre tout de même pour eux, c'est de les voir un jour subir la pire des humiliations sur le terrain d'affrontements éventuels opposant ces entités. Une fois le divertissement terminé, ils deviendront les spectateurs de leur propre effondrement précipité par ceux-là mêmes qui les manipulent à l'aide de diverses machinations.

Qu'il soit dit clairement, au Maroc, non seulement nous n'avons rien à cacher, mais aussi rien à épier ou envier non plus chez les autres. Surtout pas du côté de nos voisins du Nord et du Sud de la Méditerranée d'autant plus que, pendant des lustres, nous avons eu en partage plus que le sel et le pain. Autrement dit, nous sommes tellement proches d'eux que ce serait

une offense à nos valeurs communes de douter de leur confiance, de croire qu'ils trament discrètement quelque chose de suspicieux dans notre dos.

Gardons-nous d'oublier (surtout en cette période d'interrogations et de remises en question au plan mondial) les véritables leçons de l'Histoire : le sang des Marocains s'est mêlé avec celui de nos voisins, de part et d'autre de la Méditerranée, dans d'après combats pour le triomphe de la liberté et de la démocratie. Bien sûr, comme de « vieux amants », « mille fois nous eûmes des orages » : que de malentendus nous avons connus en effet et que de déchirures à cause de brouilles ou de bouderies inattendues ! Parfois pour un oui ou pour un non, alors que des fois aussi pour des raisons de géopolitique ou de géostratégie. Ce qui n'a rien d'anormal surtout que, malgré la rivalité aidant, les lignes de respect n'ont jamais été ni effleurées ni franchies. Parmi elles, notamment, le refus de fouiner dans ce qui relève chez l'autre de l'ordre de l'intime et de sa part d'ombre.

Aussi est-il absurde de prétendre que, pour s'y infiltrer, le Maroc s'est octroyé le service malveillant d'un quelconque Cheikh hyper intelligent et performant, marqué du sceau du Couchant ou du Levant. Totalement nulle, l'accusation colportée révèle cependant à quel point l'effort suffisant n'a pas encore été fait par certains de nos voisins afin de mieux nous connaître. Effort que feu Hassan II avait pourtant réclamé d'eux il y a bien des années. D'une façon ou d'une autre, cette accusation dénote aussi un constat d'échec au sein des lobbys anti-Maroc qui, comme pris d'hystérie furieuse, jettent leurs dernières cartes dans la

►► bataille visant à porter le fer contre son image.

Il serait long de revenir ici sur toutes les raisons qui expliquent l'invulnérabilité du Maroc. On se contentera de dire, sans arrogance ni chauvinisme, que si le Maroc nourrissait un quelconque dessein nuisible vis-à-vis de ses voisins, il n'aurait pas opté pour la politique qu'il mène aujourd'hui fondée sur l'ouverture des frontières et la coopération tous azimuts. Internationalement, sa diplomatie est reconnue pour être celle de la main tendue, de la non-ingérence, de la défense de la paix et de la solidarité. Ce sont là des principes qu'il a adoptés avec constance et rigueur depuis l'indépendance, et qui sont devenus pour lui source d'une vision de conduite empreinte de souplesse, de compréhension et de sagesse.

Mais si au Maroc toutes les composantes de la société sont totalement pétries de cette vision, elles n'admettent absolument aucune forme d'atteinte à leur monarchie, à leur intégrité territoriale et à leur dignité. De même qu'elles ne s'autorisent nul écart par rapport à ce qui constitue la souveraineté d'un voisin proche ou lointain. Rien d'étonnant de les voir toutes se raidir quand un tel écart est produit, qu'il s'agisse d'un côté ou de l'autre. C'est ce qui donne au pays sa fierté, et qui fait qu'il n'accepte pas (quel que soit le prétexte invoqué) que des moustiques ou des abeilles viennent lui piquer les oreilles et le cou.

2. Un art de vivre séculaire

Si le Maroc reste toujours fidèle à cette ligne de conduite, c'est parce qu'il a appris à compter sur ses propres moyens, afin de pouvoir peser de son propre poids sur le cours des choses. L'on peut globalement saisir la portée de notre propos en référant à un seul indicateur pleinement significatif : selon les prévisions de sources fiables, le taux de croissance du Maroc pour 2022 avoisinerait les 4%. Ce qui peut être considéré comme une performance en ces temps de crise, mais ne constitue nullement un fait nouveau. Les péripéties de toutes envergures, faut-il le rappeler, n'ont jamais infléchi la volonté du pays à persévérer dans la voie du développement. A qui voudrait connaître les raisons de cette persévérance, une plongée dans l'Histoire du pays (économique et sociale) serait à coup sûr très fructueuse. Mais le plus important encore est de tenir compte de la vision du monde qu'ont les nationaux de leur façon d'être et de construire leur projet de société.

Sans être anthropologues, on peut en avoir une idée assez juste à la lumière du contexte actuel dominé par la Covid-19. Malgré la morosité endurante que cette pandémie nous impose avec son lot de handicaps et de contraintes, il est à constater qu'au Maroc nous gardons un sens remarquable de l'émerveillement, de l'humour et du rire. Non seulement nous avons une appréhension réaliste de ce qui se passe chez nous et dans le monde, mais nous avons surtout



tendance à nous marrer presque de tout et de rien en tous lieux : au travail, au sein de la famille, avec les amis, dans les espaces publics... Cette caractéristique n'est pas spécifique au genre masculin comme on pourrait le penser. Peut-être est-elle encore plus présente chez les femmes, d'autant plus qu'elles ont plus particulièrement l'art de tout tourner en dérision - non sans parfois une certaine pointe incendiaire. C'est qu'à force d'avoir été pendant des décennies soumises à la morale dogmatique prêchant le culte de la «perfection», elles ont fini par prendre conscience que celle-ci ne peut être jamais atteinte, comme disait Salvador Dali.

Mais il faut admettre que, de manière générale, on apprend très tôt dans notre société à colorer d'un sourire d'espoir les cieux les plus gris et les jours les plus tristes. Aussi est-il sans doute significatif d'entendre dans la bouche de nos concitoyens des phrases comme : «Du moment que la mort est inévitable, continuons de vivre heureux» ; «Vivons bien, vivons mieux et advient qui pourra». On comprend pourquoi dans notre rapport au monde il n'y a aucune place pour le tragique, tant on lui préfère le comique dont on fait un outil d'une pensée lucide permettant de mettre à distance nos malaises sociaux.

Cela a été parfaitement saisi par certains de nos dramaturges comme Tayeb Seddiki, Ahmed Tayeb Laâlej et Thouria Jebrane chez lesquels le théâtre est d'abord un moyen privilégié pour souligner notre inclination aux plaisirs de la satire et de la raillerie, qui mettent à mal les codes stéréotypés du langage creux qu'affectionnent tant les tenants de la doxa politique et théologique. N'est-ce pas parce que chacun de nous porte au fond de lui-même ce plaisir inouï de la joie, qu'au lieu de nous morfondre ou de nous laisser aller au désespoir, nous nous armons toujours de bienveillance ?

Cette attitude ne signifie cependant pas soumission ou servitude. L'histoire du Maroc est émaillée de révoltes et d'insurrections contre divers systèmes oppressifs du pouvoir. Ce qui a aguerri notre société contre toute sorte d'implosion, en consolidant son harmonie et son équilibre interne. Aussi la stratification sociale au Maroc est-elle moins marquée par des lignes de fracture que par des mécanismes d'articulation qui font jouer divers paradigmes participant plus de l'ordre du matériel et du spirituel que de l'idéologique. L'on ne pourrait donc pas parler d'un Maroc d'en bas et d'un Maroc d'en haut, mais d'un seul et même pays uni par un seul et unique destin. On trouverait là, serait-on tenté de dire, la raison essentielle de notre capacité à barrer la route aux marchands des extrémismes de tous bords et autres vendeurs de chimères trompeuses et de paradis artificiels. La détermination du Marocain à vivre avec ce qu'il a (quel que soit le montant de sa recette journalière ou mensuelle), est un facteur capital dans la formation de sa conscience et de sa conviction. C'est elle qui le met en effet à l'abri de toute forme de dérive qui ébranlerait ses aspirations au bonheur individuel et collectif.

Cette même détermination est constitutive de l'approche solidaire qu'il a à l'égard des autres, particulièrement ses voisins. Car si les Marocains sont convaincus que leur avenir se construit d'abord chez eux et par eux-mêmes, ils trouvent presque naturel un prolongement de cette construction par la recherche des moyens dont ils ont besoin chez le voisin. Ainsi lorsque le pays passait par les dures années de l'ajustement structurel, beaucoup de nos jeunes n'hésitaient pas à aller travailler en Libye et en Algérie, en Espagne, en France et en Italie. Spontanément, ils donnaient un sens fort à la notion d'appartenance méditerranéenne, la vidant des sèmes connotatifs d'exil et d'étrangeté.

C'est qu'ils savent (quoique par bribes d'anecdotes et récits épars) que durant le Moyen-âge et bien des siècles après, on circulait librement entre ces pays. La première carte de la Méditerranée, établie par Charif Al Idrissi, n'est pas le produit de l'imaginaire, mais de cette circulation historique qui ne cesse de se renouveler aujourd'hui en dépit de toutes les difficultés. Elle témoigne de l'encrage des Marocains dans l'espace méditerranéen, comme l'atteste leur généalogie constituée de multiples affluents : amazigh, byzantin, romain, phénicien, arabo-musulman, judaïque...

Cette même généalogie, rappelons-le, est commune à la plupart des peuples du pourtour méditerranéen, d'autant plus qu'ils ont baigné dans la même culture, la même poésie et la même philosophie. Aucun scepticisme, croyons-nous, ne peut ébranler ce monument de l'Histoire forgé par tant d'épreuves. Qui, à part les amateurs de fiction autour des cheikhs de la cybernétique et ses dérivés, se hasarderait à penser le contraire alors que chacun des peuples de la mare nostrum se fait un devoir de s'en souvenir et d'en faire un art de vivre ?



Par Abderrahman Tenkoul
(EUROMED- Fès)

Avis au Public**Interdiction De Chasse Dans une Propriété Privée**

Bénéficiaire Labbady Rachid Tétouan pour :

La Saison de Chasse : **2021 – 2022**

Lieu (Jbel Amegan) Mers Akhmouf , KAA ASRAS Km 57 de Tétouan entre Kaa asras et Targha N° 97.1001 Le 23/07/1997

PA :19/11669 – 73/72/71/70/78/77/76/75/74.

N°7181/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
Branche Eau****Avis rectificatif de l'appel d'offres N°48/DR2/2021**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres relatif à la gestion des stations d'eau potable aux Communes Meskala, El Mouaride, Kourimate, Ezzaouite, Sidi Ghanem, Bizdade, Ait Said, Sidi El Jazouli Et Sidi Ahmed Ouhamed et Douars (système 1,2,3,4,5 et 6) - Province Essaouira –que:

- L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 420 640,00 DH TTC au lieu de 2 059 488,00 DH TTC.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 24 300.00 DH au lieu de 20 600,00 DH.
- Des modifications ont été apporté au niveau de l'article 20 du RCDP et l'Article 54.1 du CCAFP

N°7182/PC

Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Habitat et Politique de la Ville

Direction Préfectorale de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Mohammedia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021
(Séance publique)**

Le jeudi 9 septembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, au bureau de Monsieur le Directeur Préfectoral de l'Habitat et de la Politique de la Ville de Mohammedia, Avenue Hassan Premier, Lotissement Al Qods à Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Gardiennage et surveillance du local administratif de la Direction Préfectorale de l'Habitat et de la Politique de la Ville de Mohammedia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Préfectorale de l'Habitat et de la Politique de la Ville de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois mille dirhams (3.000,00dh).**

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Cent quarante neuf mille cent quatre vingt quatre dirhams cinquante et un centimes (249.184,51 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Préfectorale de l'Habitat et de la Politique de la Ville de Mohammedia;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N°7185/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE
DIRECTION RÉGIONALE MÉTÉOROLOGIQUE DU CENTRE OUEST

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°1/2021/DRMCO/BG
.Séance publique.**

Le Directeur de la Région Météorologique du Centre Ouest à Casablanca informe tous les concurrents que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° **1/2021/DRMCO/BG** relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Benslimane et sa maintenance (Préfecture Benslimane).

a été rectifié comme suit :

- Le **13/09/2021 à 10 heures** il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à Casablanca, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANI à Casablanca, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix N°1/2021/DRMCO/BG, Relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Benslimane et sa maintenance (Préfecture Benslimane).
- Il est prévu une visite du lieu le **19/08/2021 à 10 h 00 mn** à l'aéroport de Benslimane.
- Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être insérés dans l'offre technique.

Le reste est sans changement.

N°7183/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 13/2021/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Mercredi **08 Septembre 2021 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 4 lots séparés comme suit :**

- Lot n 1 : Travaux de construction La liaison routière entre la RP1900 vers Douar Fninid sur une longueur de 1+750 km CT Anezi, Cercle Anezi, Province de Tiznit.
- Lot n 2 : Travaux de construction de la piste rurale reliant Douar Azaghara à Douar Idaoutim via Douar Timkiyet sur une longueur de 4+000km. C.T Afella ighir cercle Tafraout, Province de Tiznit.
- Lot n 3 : Travaux de construction de La liaison routière reliant la RP 1908 à l'école coranique sougrate et Douare tallout via Douars Essil, Dhaira, Amtdi et Douar Cheikh sur une longueur de 8+000 KM CT REGGADA, Cercle et Province de Tiznit.
- Lot n 4 : Travaux de construction La liaison routière entre la RP1906 vers Douar Tafat Ouzaghar sur une longueur de 1+500 km CT Bounaamane, Cercle et Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 2 : 150.000,00 (Cent Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 3 : 150.000,00 (Cent Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 4 : 25.000,00 (Vingt Cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 3.520.320,00 (Trois millions cinq cent vingt mille trois cent vingt dirhams)
- Lot n° 2 : 9.983.784,00 (Neuf millions neuf cent quatre vingt trois mille sept cent quatre vingt quatre dirhams)
- Lot n° 3 : 9.993.540,00 (Neuf millions neuf cent quatre vingt treize mille cinq cent quarante dirhams)
- Lot n° 4 : 1.645.491,60 (Un millions six cent quarante cinq mille quatre cent quatre vingt et onze dirhams 60 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Branche d'activité	classe	Qualification
Lot 1	7	3	7,2
Lot 2	7	2	7,2
Lot 3	7	2	7,2
Lot 4	7	4	7,2

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°7184/PA

Société INCR Services Impression SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 juin 2021, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «INCR Services Impression SARL AU», a décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social qui est de cent mille (100.000,00) dirhams pour le porter ainsi à un million six cent mille (1.600.000,00) dirhams par l'incorporation de compte courant d'associés et la création de quinze mille (15.000) parts sociales nouvelles de cent dirhams chacune.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 9 août 2021 sous le N° 789314.

N° 7262/PA

Constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 juillet 2021, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : Michelin Maroc

2) Objet : La société a pour objet toutes opérations industrielles, commerciales et financières concernant notamment le pneumatique

3) Siège social : Parc Tawfic N° 6 Route Secondaire 111 Zenata Sidi Bernoussi, Casablanca, Maroc.

4) Durée : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation de la société au registre de commerce.

5) Capital social : Le capital social est fixé à trente millions de dirhams (30.000.000,00 MAD), divisé en trois cent mille (300.000) parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams (100 MAD) chacune, détenues en totalité par la société Compagnie Financière Michelin.

6) Gérance : La société est gérée par Monsieur Salah Zekraoui, Monsieur Dominique Francis Daniel Bleu et Monsieur Jean-Charles François Maurice Cambier.

7) Exercice social : L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 788935 en date du 4-08-2021.

N° 7263/PA

HEMPEL MAROC

Société à responsabilité limitée au capital social de 2.500.000 dirhams

Siège social : BP2703 local industriel n°3, sis lotissement At Tawfik, rue Ibnou El Koutia, Q1 Oukacha, Aïn Sebaa, Casablanca RC Casablanca n°103665 - IF n°1641784

Nuttall de ses fonctions de cogérant de la société ;
- Nomination de monsieur Marc Alphonse Thierry Cangelosi en qualité de nouveau cogérant de la société.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 787415 en date du 19 juillet 2021.

N° 7264/PA

Constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)
Aux termes d'un acte SSP en date du 9 juillet 2021, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : BSR GLOBAL

2) Objet : La société a pour objet toutes opérations de prestations de services d'obtention de visas, de traitement et vérification des dossiers de demande de visas.

3) Siège social : 49 rue Ahmed Barakat rez-dechaussée, n°3 Maarif Casablanca

4) Durée : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce.

5) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de dix mille (10.000) dirhams divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, détenues en totalité par la société BSR Global DMCC.

6) Gérance : La société est gérée par monsieur Bharat Sidheshwar Rai

7) Exercice social : L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 788797 en date du 03/08/2021.

N° 7265/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°16/2021

Le Jeudi 09 Septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la mise à disposition de personnel intérimaire pour le compte de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'arti-

cle 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante Mille (60.000,00 DHS) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est de Trois Million Six Cent Quarante et Un Mille Quatre Vingt Dix Dirhams et Cinquante Quatre Centimes (3.641.090,54 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7188/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE DE SIDI SMAIL
CAIDAT D'OULED HAMDANE
C.T CHAIBATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021/Chaibate

Le 06/09/2021 à 10 Heures. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la C.T CHAIBATE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux d'aménagement des pistes reliant :
- Douar CHBANATE et douar OD SI MOUSSA BEN ALI ;
- RP3441 et douar OD KHADIR à la C.T CHAIBATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune CHAIBATE et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics d'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT SEPT DIRHAMS, 80 CENTIMES (499 807,80 DH) /.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la

Commune CHAIBATE ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7189/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 06/PT/BG/2021

Le Gouverneur de la Province de Tarfaya, porte à la connaissance des concurrents éventuels intéressés par l'appel d'offre ouvert n° 06/PT/BG/2021 concernant le marché de l'acquisition de mobilier de bureau au profit des services du secrétariat général de la province de Tarfaya et des entités administratives à la ville de Tarfaya prévu le 02/09/2021 que des rectifications ont été effectuées sur le deuxième chapitre concernant les descriptives techniques du CPS et particulièrement les articles 54, 55, 56, 57, 58, 60, 65, 66 et 72.

N°7186/PA

المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير - الجديدة
EL JADIDA
جامعة شعيب الدكالي
UNIVERSITÉ CHOUAH DOUKALI

AVIS

DE CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT (SESSION DU 21/09/2021)

Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un professeur de l'enseignement supérieur assistant (un poste) ouvert aux titulaires d'un doctorat, d'un doctorat d'état ou de tout autre diplôme reconnu équivalent : (Session du 21/09/2021) dans la spécialité : Audit et contrôle de Gestion .

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire obligatoirement sur le site <http://econcours.ucd.ac.ma/> et ce avant le 12/09/2021.

Le Concours comporte les Epreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral :

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- Une autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires;
- Une copie de la carte d'identité nationale;
- Un exemplaire du curriculum vitae;
- Une copie du diplôme du doctorat d'état ou de tout autre diplôme reconnu équivalent;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...)(version papier);
- Déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma
- Le site web suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral. La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

Angle Avenue Ahmed chaouki et Rue de Fès B.P : 122 - 24000 El Jadida Maroc
Tél : 05 23 39 44 35 / 05 23 39 00 70 - Fax : 05 23 39 48 08 - Site : www.encg.ucd.ac.ma

N°7187/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26
LAARY CHEIKH
- NADOR -
TEL : 05.36.33.24.64
AJOUT D'UNE NOU-
VELLE ACTIVITE

1- Aux termes de l'as-
semblée générale Extraordi-
naire du 07/07/2021
l'associé unique de la So-
ciété « STE HIGHT CERA-
MICA » SARL au capital
de 100.000,00 DHS, sise au
SECTEUR MESSAOUD
BLOC 28 N° 237 BOUARG
NADOR, ont décidé :

- AJOUT D'UNE NOU-
VELLE ACTIVITE DE
TRANSPORT DE MAR-
CHANDISES POUR
COMPTE D'AUTRUI ;
- MISE A JOUR DU STA-
TUT DE LA SOCIETE ;
- POUVOIRS A CONFE-
RER.

2 - Dépôt légal effectué au
tribunal de première in-
stance de NADOR le
15/07/2021 sous le N°
2444.

N° 7190/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26 ALI
CHEIKH
TEL : 05.36.33.24.64
- NADOR -
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P
en date du 05 JUILLET
2021, il a été établi à
NADOR les statuts d'une
SARL AU, a caractéristi-
ques suivantes :
DENOMINATION : « STE
MARCHICA 2030 » SARL
AU
OBJET : La société a pour
objet tant au Maroc,
• ACTIVITES IMMOBI-
LIERS POUR COMPTE
DE TIERS
• ADMINISTRATION DE
BIENS IMMOBILIERES
SIEGE SOCIAL: IMMEU-
BLE MASSIRA RUE ZAIR
NADOR.

DUREE : 99 Année à
compter du jour de sa
constitution définitive
CAPITAL SOCIAL : fixé à
100.000,00 DH, divisé en
1000 parts sociales de 100
(Cent) dhs chacune.
GERANCE : - M. BOU-

TACHDAT ABDERRA-
HIM
DEPOT LEGAL : le
13/07/2021 sous le nu-
méro 2298 au Tribunal de
première Instance de
NADOR.

N° 7191/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26 ALI
CHEIKH
TEL : 05.36.33.24.64
- NADOR -
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P
en date du 01 JUILLET
2021, il a été établi à
NADOR les statuts d'une
SARL, a caractéristiques
suivantes :
DENOMINATION :
« STE TRANS-NADOBIS »
SARL
OBJET : La société a pour
objet tant au Maroc,
• SERVICE AUXILIAIRES
DES TRANSPORT ;
• TRANSPORT INTER-
NATIONAL DE MAR-
CHANDISES POUR LE
COMPTE D'AUTRUI ;
• IMPORT EXPORT DE

PRODUITS ALIMEN-
TAIRE ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION.
SIEGE SOCIAL: HAY
OULED AISSA RUE
OUED DARDOR BENI
ANSAR NADOR .
DUREE : 99 Année à

compter du jour de sa
constitution définitive
CAPITAL SOCIAL : fixé à
100.000,00 DH, divisé en
1000 parts sociales de 100
(Cent) dhs chacune.
GERANCE : - Mr. KOU-
BAA MOHAMED

- Mr. KOUBAA ABDEL-
HAQUIM
DEPOT LEGAL : le
13/07/2021 sous le nu-
méro 2297 au Tribunal de
première Instance de
NADOR.

N° 7192/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 25/2021/DPEFLCD-Té

(RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-
ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le 08 Septembre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers sur une longueur totale de 38,32 Km, répartis en quatre lots :

Lot n° 01 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien du chemin forestier dénommé « Tachta », sur une longueur de 1,056 Km, relevant de la commune territoriale de Fnideq, préfecture de Mdj-Fnideq.

Lot n° 02 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien du chemin forestier dénommé « Beghaghza-Marj Sfassé », sur une longueur de 9,578 Km, relevant de la commune territoriale d'El Kharrub, province de Tétouan.

Lot n° 03 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers dénommés « Mahfoura », « Dersa » et « Ghniout-Bir Cheikh » sur une longueur de 12,172 Km, relevant des communes territoriales de Zaouiata Sidi Kacem et Malaliyène, province de Tétouan.

Lot n° 04 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers dénommés « Timizar-Boubiyine » et « El Ansser » sur une longueur de 15,514 Km, relevant des communes territoriales d'El Oued et Beni Idder, province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Quinze mille (15.000,00 DH) dirhams pour le lot n° 1.
- Soixante mille (60.000,00 DH) dirhams pour le lot n° 2.
- Soixante dix mille (70.000,00 DH) dirhams pour le lot n° 3.
- Cent mille (100.000,00 DH) dirhams pour le lot n° 4.

L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 01 : Trois cent soixante et un mille quatre vingt quatre dirhams, quatre vingt centimes (361.084,80 Dh).

Lot n° 02 : Un million huit cent quarante quatre mille neuf cent vingt huit dirhams (1.844.928,00 Dh).

Lot n° 03 : Deux million cent soixante seize mille quatre cent quatre vingt dix-sept dirhams, soixante centimes (2.176.497,60 Dh).

Lot n° 04 : Deux million neuf cent trente et un mille trois cent quatre vingt quatre dirhams (2.931.384,00 Dh).

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, les lots du présent appel d'offres sont réservés aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément à l'arrêté du premier ministre n° 3-56-06 du 8 Novembre 2006 et l'arrêté du premier ministre n° 3-57-06 du 8 Novembre 2006 publiés au bulletin officiel n° 5480 du 07/12/2006. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées :

Lot	Secteur d'activité	Qualification	Catégorie minimale
1	3	3.1	4
2	3	3.1	3
3	3	3.1	2
4	3	3.1	2

N°7193/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 26/2021/DPEFLCD-Té

Le 09 Septembre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux d'ouverture de 10,712 Km de chemins forestiers répartis en deux lots :

Lot n° 01 : L'exécution des travaux d'ouverture du chemin forestier dénommé « El Biout-Limouna », sur une longueur de 3,48 Km, relevant de la commune territoriale de Belyounech, Préfecture de Mdj-Fnideq.

Lot n° 02 : L'exécution des travaux d'ouverture du chemin forestier dénommé « Ain Halka-Sidi Daoued », sur une longueur de 7,232 Km, relevant de la commune territoriale d'Ain Lahssan, Province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°01 : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 Dh)
- Lot n°02 : Cent mille dirhams (100.000,00 Dh)

L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 01 : Deux million cent quatre vingt quinze mille neuf cent soixante dix huit dirhams, quarante centimes (2.195.978,40 Dh)

Lot n° 02 : Trois million soixante quatorze mille neuf cent dix dirhams (3 074 910,00 Dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément à l'arrêté du premier ministre n° 3-56-06 du 8 Novembre 2006 et l'arrêté du premier ministre n° 3-57-06 du 8 Novembre 2006 publiés au bulletin officiel n° 5480 du 07/12/2006. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées :

Lot	Secteur d'activité	Qualification	Catégorie minimale
1	3	3.1	2
2	3	3.1	1

N°7194/PA

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRAA -
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 68
DRD/CE/D/2021
Alimentation en Eau
Potable des populations
rurales de Khénifra à
partir du barrage
HASSAN II,
(la zone de Midelt,
Zaida et Boumia) - Lot
26 : Télégestion-

La Direction Régionale
DRAA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau,
lance l'appel d'offres qui
concerne :

-AO N° 68
DRD/CE/D/2021: Alimen-
tation en Eau Potable
des populations rurales
de Khénifra à partir du
barrage HASSAN II,(la
zone de Midelt, Zaida et
Boumia) - Lot 26 : Télé-
gestion-

Le financement du projet
(Partie Travaux) est as-
suré par L'Agence Japo-
naise pour la
Coopération Internatio-
nale (JICA).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de la
consultation.

• Pour le marché Travaux
: 8 000 000,00 DH TTC .
• Pour le contrat de main-
tenance ,le montant
maximum annuel est :
375 600,00 DH TTC
Le montant du caution-
nement provisoire est fixé
à 80 000,00 DH ou son
équivalent en devise li-
brement convertible.

Une visite des lieux Facul-
tative est prévue le
Jeudi 09/09/2021 à 10h à
30 mn à partir de la Sta-
tion de Traitement de Mi-
delt .

Le dossier d'appel d'of-
fres est téléchargeable sur
le portail marocain des
marchés publics à
l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré à
l'adresse suivante :

-Le dossier de consulta-
tion peut-être retiré aux
adresses suivantes :
Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale DRAA
-TAFILALET : 20, Rue
Antisrabé - Meknès
Tél. : (05)35520508
Fax : (05)35524195

Le dossier de consulta-
tion est remis gratuite-
ment aux candidats.

En cas d'envoi du dossier
de consultation par la
poste à un candidat, sur
sa demande écrite et à ses
frais, l'ONEE-Branche
Eau n'est pas responsable
d'un quelconque problè-
me lié à la réception du
dossier par le destina-
taire.

Les plis des concurrents,

établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
DRAA-TAFILALET - 20,
Rue Antisrabé - Meknès
avant la date et l'heure
fixées pour la séance
d'ouverture des plis,
- soit envoyés par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale DRAA
TAFILALET - 20, Rue An-
tisrabé - Meknès avant la
date et heure de la séance
d'ouverture des plis,
- soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
22/09/2021 à 10 heures à
la Direction Régionale du
DRAA TAFILALET de
l'ONEE -Branche Eau à
l'adresse citée ci-dessous
:Direction Régionale de
l'ONEE -Branche Eau , 20
Rue, Antsirabé Ville Nou-
velle MEKNES.

L'ouverture des envelo-
ppes se fait en Deux
temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

formation des centres re-
levant de DRD

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de la
consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1 800
000,00 DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est fixé
à 18.000,00 DH ou son
équivalent en devise li-
brement convertible.

Le dossier d'appel d'of-
fres (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP
et Bordereau des Prix) est
téléchargeable sur le por-
tail des marchés publics à
l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

Les dossiers de consulta-
tion peuvent-être retirés
aux adresses suivantes :

- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale Drâa
Tafilalet : 20, Rue Antsir-
abé - Meknès
Tél. : (05)35520508 Fax :
(05)35524195

Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuite-
ment aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
DRAA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau,
sise à 20, Rue Antsirabé
BP 54 V.N Meknès avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale DRAA
TAFILALET de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20,
Rue Antsirabé BP 54 V.N
Meknès avant la date et
heure de la séance d'ou-
verture des plis.

- Soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
29/09/2021 à 10 :00 à la
Direction Régionale
DRAA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau,
sise à 20, Rue Antsirabé
BP 54 V.N Meknès

L'ouverture des envelo-
ppes se fait en un seul
temps.

- Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

brique Achats).
N° 7196/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU NORD
Acquisition des groupes
de secours pour
la station de relevage
d'assainissement de la
ville d'Al Hoceima

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 87

DR9/C/AMN/5/2021
à Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale
du Nord de l'ONEE-
Branche Eau, sise à n°6
Rue Melilla, Castilla-Tan-
ger, lance le présent appel
d'offres qui concerne :

L'Acquisition des groupes
de secours pour la station
de relevage d'assainisse-
ment à la ville d'Al Ho-
ceima.

La réalisation des travaux
objet du présent appel
d'offres seront financés
par la Banque Euro-
péenne d'Investissement
(BEI).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de la
consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 120
000,00 DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est fixé
à 3 000,00 DH ou son
équivalent en devise li-
brement convertible.

Le dossier d'appel d'of-
fres est téléchargeable sur
le portail marocain des
marchés publics à
l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré à
l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau. Adresse : 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 -
85 - 15/20/25 - Fax : 05 -
39 - 94-02-08/05-39-94-
39-71

Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuite-
ment aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
du Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger avant la
date et l'heure fixées pour
la séance d'ouverture des
plis.

- soit envoyés par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger avant la date
et heure de la séance
d'ouverture des plis.

Le montant du caution-
nement provisoire est fixé
à 7 200 DH ou son équiva-

lent en devise libre-
ment convertible.

Le dossier de l'appel d'of-
fres (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP,
Définition et Bordereau
des Prix) est consultable
et téléchargeable sur le
portail des marchés pub-
lics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

Les dossiers de l'appel
d'offres peuvent être reti-
rés à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau. Adresse : 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 -
85 - 15/20/25 - Fax : 05 -
39 - 94-02-08/05-39-94-
39-71

Le dossier de consulta-
tion est remis gratuite-
ment aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
du Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, avant la
date et l'heure fixées pour
la séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger, avant la date
et heure de la séance
d'ouverture des plis.

- Soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
15/09/2021 à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger.

L'ouverture des envelo-
ppes se fait en un seul
temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Le sulfureux destin de Flordelis dos Antos

Célébrité depuis deux décennies au Brésil, Flordelis dos Santos, mère de plus de 50 enfants et pasteure évangélique, a fini par être expulsée dans

l'opprobre de la Chambre des députés, accusée d'avoir orchestré l'assassinat de son mari.

C'est la dernière étape en date de la disgrâce de l'ancienne chanteuse de gospel à la belle voix dont le destin hors norme avait inspiré en 2009 un docu-fiction avec plusieurs acteurs célèbres de l'influente télévision Globo.

Les députés ont conclu qu'il n'y avait aucun doute" sur la participation de celle que tout le Brésil connaît sous son seul nom de Flordelis ("Fleur de Lys") à l'assassinat de son mari Anderson do Carmo, en 2019.

Flordelis, en liberté grâce à son immunité parlementaire, est néanmoins astreinte par la justice depuis octobre 2020 au port d'un bracelet électronique.

La sexagénaire aux lèvres pulpeuses et à la longue chevelure alternativement blonde, brune ou rousse a été accusée par la justice de Rio de Janeiro d'avoir orchestré la liquidation du pasteur Anderson, 42 ans. Avec la complicité de sept de ses 51 enfants, biologiques ou adoptés, ainsi que d'une petite-fille.

"La mère des favelas" avait recueilli ces enfants des rues souvent victimes de violences puis avait fui la justice avant qu'une ONG et une avocate ne l'aident à régulariser leur adoption. En 1994, Flordelis en avait même adopté 37 d'un coup.

Mais la mort suspecte de son époux est venue jeter une ombre sur la réputation de la médiatique fondatrice de la

Communauté évangélique ministère Flordelis.

C'est un de ses fils biologiques, Flavio dos Santos Rodrigues, qui a criblé le corps d'Anderson de 30 balles dans le garage de sa maison à Niteroi, près de Rio. Un drame qu'une Flordelis explorée avait d'abord présenté comme une tentative ratée de cambriolage. Au total, 11 personnes de la famille seront traduites en justice.

Flordelis a fait preuve d'une réelle constance: elle aurait tenté d'empoisonner la nourriture ou la boisson de son mari au moins six fois auparavant.

Née dans la favela carioca de Jacarezinho, l'une des plus violentes de Rio, Flordelis avait connu Anderson -- 16 ans de moins qu'elle -- en 1994, et l'avait adopté adolescent, avant de tomber amoureuse de lui.

Ensemble, ils ont ensuite eu un fils -- l'un des quatre enfants biologiques de Flordelis -- et ont adopté une cinquantaine de bébés, enfants et adolescents en situation de grande précarité.

Devenue leader évangélique, elle a créé une communauté de six temples et de milliers de fidèles, sur lesquels elle s'est appuyée pour se lancer en politique.

Mais le contrôle exercé par Anderson sur les finances de l'église et de l'immense famille est devenu difficile à supporter pour Flordelis, et le couple s'est livré une guerre d'argent et d'influence.

Après la mort du pasteur, l'image de

la Brésilienne altruiste, pieuse et chaleureuse s'est sérieusement dégradée.

Elle a été perçue comme une femme froide et manipulatrice. Les révélations embarrassantes se sont succédées: elle soumettait ses fidèles à des "séances de purification" incluant des relations sexuelles avec elle -- ce qu'elle a toujours démenti.

En 2018, elle avait été l'une des députées la mieux élue à Brasília, une consécration pour cette fille des favelas.

Puis, la justice passant, elle a pu rester en liberté du fait de son immunité parlementaire. Mais à partir d'octobre 2020, elle avait été contrainte à porter un bracelet électronique qu'elle exhibait à la cheville, au-dessus de ses escarpins, devant les caméras.

Mercredi, Flordelis est devenue "la deuxième femme de l'histoire de la Chambre des députés à être démise de son mandat", signale Edson Sardinha, du site Congresso em Foco. La première avait été Raquel Candido e Silva, en 1994, pour corruption.

A la Chambre, dans le lobby évangélique, l'élue du Parti social-démocratique (PSD, conservateur) n'a guère eu de poids. "Elle n'a pas été influente (...)" ce qui explique le vote massif de ses pairs en faveur de sa destitution, ajoute M. Sardinha: 437 pour, 7 contre.

Mais Flordelis n'a pas perdu sa fierté. "Vous allez le regretter!" a-t-elle lancé aux députés avant de quitter la tête haute l'hémicycle.

“

Accusée d'avoir orchestré l'assassinat de son mari, Flordelis est devenue la deuxième femme de l'histoire de la Chambre des députés à être démise de son mandat

Sport

En attendant Messi, le Paris SG assure le spectacle face à Strasbourg

Pour la présentation de Lionel Messi au public du Parc des Princes, le Paris SG a été à la hauteur de la fête, samedi, lors du succès contre Strasbourg (4-2), qui nourrit les espoirs d'une grande saison.

Messi n'a pas joué mais le PSG n'en a pas moins vécu une soirée de rêve, dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des 48.000 spectateurs qui ont attendu ce moment depuis des mois.

Le retour des supporters, après un an et demi de huis clos, total ou partiel, a enrobé d'émotion cette rencontre, jouée dans une ambiance survoltée qui a rappelé les soirs de Ligue des champions.

Sur le terrain, les Parisiens ont livré une première période de feu, à la hauteur de l'impatience de leurs fans, avec des buts de Mauro Icardi (3e), Ludovic Ajorque contre son camp (25e) et Julian

Draxler (27e).

"J'ai apprécié beaucoup de choses: la possession, le fait d'avoir joué rapidement, on s'est créé des occasions, on en a concédé peu aussi", a énuméré l'entraîneur Mauricio Pochettino.

Mais la suite a été moins flamboyante, la faute aux nombreuses absences (Neymar, Messi, Di Maria, Verratti...) qui ont privé de soutiens Kylian Mbappé, le meilleur Parisien de la soirée, avec deux passes décisives.

Il a fallu le 4-2 par Pablo Sarabia (85e) pour sceller un succès compromis, un temps, par des Strasbourgeois accrocheurs.

En effet, Kevin Gameiro (53e) et Ajorque (65e), chacun de la tête, ont fait planer le scénario d'une "remontada", jusqu'à ce que l'exclusion d'Alexander Djiku (80e) ne contrarie leurs plans.

"Les joueurs peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait", a nuancé le technicien alsacien Julien Stéphan, qui a déploré "beaucoup d'événements contraires", dont la décision d'accorder le but d'Icardi, à la limite du hors-jeu.

Ce succès garantit au PSG d'être dans le wagon des équipes de tête après la 2e journée de Ligue 1.

De plus les loges, Lionel Messi et Neymar, assis côte à côte en début de match, ont apprécié le spectacle, dont ils sont habituellement les protagonistes.

Pour les voir évoluer ensemble au Parc, il faudra certainement attendre le week-end du 11 septembre, après la trêve internationale, avec la réception de Clermont.

Le public parisien a déjà donné un premier aperçu de ce que sera l'ambiance quand la "Pulga" touchera ses premiers ballons comme joueur du PSG.

Une banderole de bienvenue en espagnol, et des chants à sa gloire ont accompagné la présentation de l'Argentin, une heure avant le coup d'envoi.

Aux côtés des autres recrues de l'été, Achraf Hakimi, Georginio Wijnaldum, Gianluigi Donnarumma et Sergio Ramos, l'attaquant a été acclamé comme un roi.

La partition a été sans fausse note, si ce n'est les quelques sifflés au moment où le speaker annonçait le nom de Mbappé, à dix minutes du coup d'envoi.

Ceux-ci ont rappelé que l'avenir de la superstar de Bondy restait plein d'incertitudes, à cause de la prolongation de contrat qu'il n'a pas acceptée, et qui laisse envisager son départ dès cet été.

Sur le terrain, "Kyky" n'a laissé entrevoir aucun tressailement.

"Il a fait un grand match, il a été ultra décisif", a reconnu Julien Stéphan.

Le but du 2-0 porte sa signature: c'est sa frappe enroulée qu'Ajorque a déviée dans son but.

Moins d'une minute plus tard, il a offert le 3-0 à Draxler, d'un centre... détourné encore par un

malheureux Alsacien, Lucas Perrin.

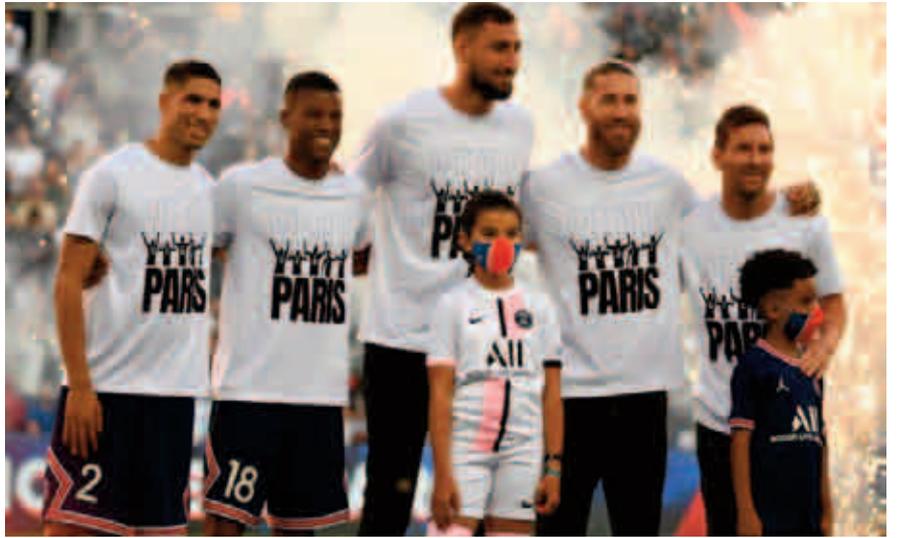
En seconde période, l'international français, virevoltant dans l'aile gauche, a essayé de faire le break, mais il a perdu ses deux duels face au gardien Matz Sels (47e, 63e).

Ses échecs ont empêché son équipe de se mettre à l'abri, et de vivre une fin de soirée tranquille, contre un Racing pas résigné à jouer les faire-valoir.

Les buts de Gameiro et Ajorque ont puni la baisse d'intensité des Parisiens, au pressing moins tranchant qu'avant la mi-temps.

Mais l'expulsion du défenseur Djiku (80e) a mis un terme à la remontée alsacienne. Cinq minutes plus tard, Mbappé servait Pablo Sarabia (85e) pour le 4-2.

Cette fois, Paris a pu fermer boutique. Jusqu'à sa prochaine réouverture, vendredi à Brest, où l'attente sera aussi forte qu'un maillot de Lionel Messi.



Benzema offre sa première victoire à Ancelotti

Avec un doublé dont un bijou, le capitaine Karim Benzema a offert samedi sa première victoire de la saison au nouvel entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti, 4-1 à Alavés, un succès qui ferait presque oublier l'été bouleversant traversé par le club madrilène.

Zinédine Zidane, Sergio Ramos et Raphaël Varane sont partis, mais rien n'a changé au Real: Karim Benzema est toujours là, et il enchaîne toujours les buts.

L'avant-centre international français a débuté la saison 2021-2022 comme il a fini la précédente, avec un superbe doublé à la clé. Il a d'abord envoyé d'une reprise de volée une géniale talonnade d'Eden Hazard au fond des filets (48e), avant de conclure en deux temps un déboulé de Fede Valverde (62e).

"Parler d'attaquant me paraît réducteur pour Benzema. Comparé avec le Karim que j'ai connu il y a cinq ans, c'est un joueur bien plus complet, avec beaucoup plus de personnalité aussi", a encensé Ancelotti en conférence de presse d'après-match.

Entre-temps, le défenseur central Nacho a repris du droit un centre de Luka Modric après un corner (56e), et Vinicius, de la tête en fin de match (90e+3), a scellé le premier large succès des Madrilènes.

Le seul bémol du récit merengue: cette passe trop molle adressée par Eder Militao en retrait à Thibaut Courtois, qui a forcé le gardien belge à commettre une faute dans sa surface. Un penalty transformé par Joselu (65e).

Quelques errements défensifs qui n'ont rien de rassurant en début

de saison, surtout au vu du seul renfort enregistré cet été, David Alaba, titularisé comme latéral gauche au poste de Ferland Mendy (blessé à un tibia) sous le légendaire N.4 de Ramos.

Varane (dont le transfert à Manchester United a été officialisé ce samedi) et Ramos (présenté samedi par le Paris SG) vont laisser un vide qui mettra du temps à être colmaté dans la "Maison blanche"...

Car le rideau blanc avait déjà donné des sueurs froides à son entraîneur en première période, sur cette reprise difficile de Joselu (22e) par exemple, ou sur cette tentative de Luis Rioja qui a frôlé la barre transversale de Courtois (38e).

Le technicien italien aura le temps de corriger ces failles défensives. Mais la joie des buts est im-

mediate, et c'est avec un grand sourire que Karim Benzema a ouvert son compteur et celui de son équipe en cette nouvelle saison 2021-2022, après un Euro en demi-teinte avec les Bleus.

La bonne nouvelle pour les supporters merengue est à trouver du côté de leur trio offensif.

Avec un doublé, le porteur du brassard Benzema (en l'absence de Marcelo, blessé) s'est déjà affirmé comme le leader offensif d'une attaque pourtant très talentueuse, lui qui a fini 2e meilleur buteur de la dernière Liga (avec 23 buts, à égalité avec Gerard Moreno et derrière Lionel Messi, 30 buts).

Si les attaquants blancs ont donné l'impression de se marcher sur les pieds dans l'axe en première période, les combinaisons entre le Français et le Belge Eden Hazard

ont donné un bel aperçu de ce que pourra donner leur duo au pic de la saison.

"La cheville, je l'ai sortie de ma tête", a confié Hazard au micro de Movistar.

Le moins en vue des trois a été Gareth Bale, qui a retrouvé le Real sous le N.18 après une saison à Tottenham. Mais le Gallois a été volontaire et investi, et a longuement célébré le but du 3-0 en enlaçant Benzema, tout sourire.

Une première victoire encourageante pour Carlo Ancelotti, qui lance la saison du Real Madrid après un été chamboulé, et l'entrée en lice dimanche du champion d'Espagne en titre, l'Atlético Madrid, sur la pelouse du Celta Vigo, et du FC Barcelone privé de Messi au Camp Nou face à la Real Sociedad.



L'AS FAR défiera le club vice-champion du Bénin, Buffles FC, lors du tour préliminaire de la Coupe de la CAF, selon les résultats du tirage au sort des tours préliminaires de la Coupe de la Confédération de la CAF 2021-2022, effectué vendredi au Caire.

Le match aller se tiendra entre le 10 et 12 septembre, tandis

Tirage au sort des coupes africaines des clubs

que la manche retour se jouera une semaine plus tard.

En cas de qualification, la formation du coach Sven Vandembroucke affrontera les finalistes de la dernière édition, les Algériens de la JS Kabylie.

L'autre club marocain engagé dans la compétition, la Renaissance sportive de Berkane, exempté de ce tour, jouera contre le vainqueur du match qui mettra aux prises les Tunisiens de l'US Ben Guerane et les Nigériens de l'AS Police.

Comme la RSB, Pyramids (Égypte), AS Vita Club (RD Congo), Coton Sport (Cameroun), Enyimba (Nigeria), CS Sfaxien (Tunisie), Al Masry (Égypte), JS Saoura (Algérie), Gor Mahia (Kenya), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Primeiro de Agosto (Angola) et DC Motema Pembe, en tant que clubs les mieux classés, ont également été exemptés du tour initial et entreront en lice au second tour.

En Ligue des champions, le football national sera représenté par le Wydad et le Raja, tous deux exemptés du tour préliminaire.

Le WAC, champion du Maroc, participera à cette compétition africaine à partir du deuxième tour préliminaire, affrontera le vainqueur du match du premier tour qui opposera les clubs de Kamsar (Guinée) et de Hearts of Oak (Ghana).

Quant au Raja Casablanca, champion de la dernière édition de la Coupe de la confédération africaine, il croisera le fer contre l'une des deux équipes qui se qualifiera du premier tour préliminaire, à savoir Asco Kara (Togo) ou LPRC Oilers (Liberia).

Les matchs du premier tour préliminaire (44 matchs), se dérouleront entre le 10 et le 12 septembre (aller) et les 17 et 19 septembre (retour). Quant aux matchs du deuxième tour préliminaire, ils auront lieu du 15 au 17 octobre (aller) et du 22 au 24 octobre (retour).

Grand ratage d'un petit Raja à Rome

Cinglante défaite du Raja, samedi au stadio olimpico de Rome, devant l'AS Roma par 5 buts à 0 au titre d'un match amical qui a mis à nu une réalité cruelle de différence de niveau : Un tout petit Raja qui peinait à faire le jeu et une équipe romaine qui, sans trop appuyer sur le champignon, est parvenue à scorer avec une aisance déconcertante.

La formation italienne, drivée par le céléberrissime coach José Mourinho, a pu, comme précité,

trouver le chemin des filets à cinq reprises et l'addition aurait pu être beaucoup plus salée si les cages des Casablancas n'étaient pas gardées par un Anas Znitü qui a pu intercepter quelques ballons, sans omettre que sur d'autres actions, les locaux ont joué de malchance.

Les buteurs lors de cette confrontation à sens unique ont été Eldor Shomurodov (17e), Gianluca Mancini (20e), Henrikh Mkhitaryan (48e), Carles Perez (85e) et Borja Mayoral (89e).



Des comptes bancaires garnis mais des jambes en coton avec, de surcroît, de petites mentalités, ça te fait pas un grand joueur.

Ce n'est pas uniquement le score-fléau qui fait mal mais aussi la prestation des joueurs alignés par l'entraîneur Lassad Chabi. D'aucuns ne manqueraient pas de justifier cette piètre performance par l'atmosphère tendue qui règne dans la demeure, traduite par le fait que l'équipe ne s'était pas préparée comme il se doit après avoir boycotté deux séances d'entraînement en signe de protestation contre le non règlement de salaires et primes antérieures. Sauf

que ces « justifs » à eux seuls ne peuvent suffire pour expliquer cette déroute. N'en déplaie à nous autres qui nous nous obstinons à porter le joueur local aux nues, à chercher à faire de lui ce qu'il n'est absolument pas. Fort heureusement que notre football peut compter sur une diaspora et un bon nombre de joueurs d'ailleurs capables de tenir la dragée haute à leurs homologues qui évoluent au haut niveau. Et ce ne sont ni les sélectionneurs marocains ni ceux d'autres nationalités

qui diront le contraire et qui tâchent de former les ossatures des EN par des internationaux en provenance de championnats européens.

Bref, pourvu que cette lourde défaite n'affecte pas outre mesure le moral de l'effectif rajaiou appelé samedi prochain à disputer, au Complexe Moulay Abdellah de Rabat, la finale de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions, contre le club saoudien d'Al Ittihad de Jeddah.

Mohamed Bouarab

La participation du Maroc aux Jeux paralympiques en suspens

Après plusieurs sit-in infructueux, les athlètes paralympiques envisagent de déclarer forfait

À en croire les instances dirigeantes, les 38 athlètes paralympiques qualifiés seraient fin prêts et déterminés à tout casser à Tokyo (du 24 août au 5 septembre). Mais ces derniers ne voient pas du tout les choses de la même manière. En réalité, la participation de l'équipe nationale à la 16ème édition des Jeux paralympiques est en passe de virer à la catastrophe. Pis, à l'heure où l'on écrit ces lignes, le Maroc a plus de chances de déclarer forfait que d'emporter les médailles.

Avec un palmarès de 19 breloques (9 or, 5 argent, 5 bronze) aux JP d'été, les athlètes paralympiques n'ont plus rien à prouver. Encore moins leur capacité à faire rayonner le sport paralympique national aux quatre coins de la planète. Et ils ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Mais l'affaire s'annonce mal. «Nous avons

contacté le ministère de la Jeunesse et des Sports pour connaître les primes envisagées en cas de médailles, comme pour les athlètes valides qui ont eu des garanties à ce sujet. Mais nos demandes sont restées lettre morte», nous explique Azeddine Nouri, lanceur de poids, doublement paré d'or à Londres et à Rio. «Le ministère a préféré communiquer avec les fédérations. Il leur a assuré que notre dossier était en cours de traitement. Mais c'est une réponse très vague et insatisfaisante. Nous ne méritons pas cette indifférence. Nous voulons plus de transparence. Il est inconcevable que nos demandes soient étudiées aux derniers moments», s'agace-t-il.

En mal d'appui médiatique massif, les athlètes paralympiques n'avaient d'autre choix que d'organiser des sit-in devant les portes du ministère de la

Jeunesse et des Sports. «Aujourd'hui, la majorité, si ce n'est la totalité des athlètes paralympiques quitteront leurs stages pour revendiquer leurs droits», nous explique Azeddine Nouri. Dans le meilleur des cas, le ministère de tutelle accèdera aux demandes des athlètes, et ils n'auront plus que les Jeux en tête. Autrement, «nous boycotterons les tests PCR nécessaires avant de prendre l'avion en direction de Tokyo», avertit le double champion olympique.

D'après le calendrier du ministère de la Jeunesse et des Sports, la délégation paralympique nationale sera répartie en trois groupes. Le premier décollera vers Tokyo le 18 août, le deuxième, trois jours plus tard, et le troisième, le 25 août. Les organisateurs nippons imposent des tests PCR 48 heures avant le décollage. Sans quoi, les athlètes ne pourront pas prendre

l'avion. Un tel scénario serait un véritable désastre. Qui plus est après la débâcle de l'équipe nationale aux Jeux olympiques. Pourtant, une issue était toute proche d'être trouvée. «En fin de semaine dernière, nous aurions dû être reçus par le directeur des sports au sein du ministère. Mais au dernier moment, il a refusé de nous accueillir car nous étions trois représentants et, à son sens, il y en avait un de trop», a-t-il ajouté.

Pour Azeddine Nouri, cet imbroglio sur fond de prime est une énième preuve du manque de considération dont souffrent les athlètes paralympiques marocains. Difficile de le contredire, eu égard à la préparation tronquée à laquelle ils ont eu droit. Certes, la pandémie de Covid-19 y est pour beaucoup. Mais pas seulement. «Notre préparation n'a pas été optimale. Nous n'avons eu droit ni aux

stages ni aux compétitions à l'international, comme c'est le cas d'habitude. En plus, les budgets pour la préparation des athlètes n'auraient pas été versés aux fédérations. Notre préparation s'en est retrouvée perturbée par des difficultés et des obstacles d'ordre financier», s'insurge Nouri, qui n'en reste pas moins un compétiteur dans l'âme. Une âme toutefois écornée. «Je trouve qu'il est inconcevable qu'une si belle occasion, qui ne se présente qu'une fois tous les quatre ans, cinq pour cette édition, soit ternie par un manque de considération du ministère envers les athlètes paralympiques. Comme si nous n'existions pas. Comme si nous étions des parias», conclut l'un des leaders d'une délégation en mal de reconnaissance, et qui s'apprete à rejoindre Tokyo le moral dans les chaussettes. Ou pas.

Chady Chaabi

Le livre

- Je te le dirai, oui.
- Un côté à l'affût. Un chasseur qui tend des embuscades et regarde la belle Mathilde piégée inventer des mensonges, nier des faits. Tu n'es pas du genre à trancher dans le vif comme Fiorella qui t'avait quitté en cinq minutes dès qu'elle avait su que votre relation était sans avenir.

- Tu as raison. Je repousse le moment de rompre, je veux continuer à être aimé. Tout en menant mon enquête, en accumulant les indices. Mais je ne suis plus aimé. Nous sommes entrés dans l'ère du soupçon, des mesquineries, du silence ou des mensonges. Je me garde de provoquer l'explosion finale. Mathilde se doute que je me doute. Mais elle fait semblant de rien.

- Tu ne savais pas que tu étais attaché à elle à ce point, n'est-ce pas ?

- C'est vrai. J'avais connu des ruptures faciles et rapides avec des femmes qui ne m'importaient pas vraiment. Depuis Fiorella, je ne voulais plus être amoureux, ça fait trop souffrir. Je me suis cru détaché. J'ai bien dû m'avouer que je ne l'étais pas. Depuis cinq ans Mathilde, mon amante, ma complice, ma confidente, ma compagne de voyage, mon amie, me rendait précieux mon proche passé. J'ai mes souvenirs avec elle, forts, délicieux, à l'appartement ou en forêt de Soignes, en Louisiane ou en Californie, à Antibes

ou en Touraine avec les chevaux. Oh ! je suis un homme d'habitude qui ne s'adapte pas facilement même à 30 ans. Se résoudre à la solitude ? Je pense à l'après. Rentrer chez moi et non plus chez nous. Manger sur le pouce, debout dans la cuisine, au lieu de préparer ensemble de bons petits plats. Se coucher seul après une masturbation expéditive sur un film ou une revue.

- Mais peux-tu continuer à vivre dans ce que tu appelles l'ère des soupçons, de la mesquinerie ?

- Non, ça devient vite insupportable même si je suis, comme tu me l'as aimablement rappelé, un être sournois et tortueux.

- Alors tu noircis Mathilde, tu ne vois plus que ses mauvais côtés. Pour faciliter l'explosion, laisser éclater la colère.

- Hélas ! je n'y arrive pas. Je continue à la trouver très belle, Mathilde. Très désirable, bien que nous ne fassions plus l'amour. En revanche, je me trouve, moi, lamentable. Je n'arrive pas à l'accuser, à lui faire des scènes. Alors que je sais parfaitement qu'elle me trompe, selon le vieux langage de la comédie de boulevard.

- Et maintenant la scène finale, s'il te plaît.

- Epouvantable. Moi tout tremblant. Autant de peur que de colère. Glacial, méprisant. Elle, virulente, montre pour la première fois toute l'arrogance d'une



filles de richards. Mais pas seulement : elle a parfois des mots très justes, je te passe les insultes et les noms d'oiseaux, ma chère ornithologue. «Ce que j'attendais de toi, me crie-t-elle et son teint de blonde est devenu tout rouge, bien assorti à sa magnifique robe

de haute couture, rouge elle aussi, c'est que tu m'amuses, que tu m'entraînes vers l'imprévu, les sorties, l'aventure et pas cette vie de vieux pépé toujours dans ses livres. Tu es un vieillard sérieux, moi j'ai 26 ans, je suis frivole et je le revendique. Je voulais la vie

d'artiste, la fantaisie, la liberté, aller au spectacle tous les soirs.

- Facile quand on se lève à midi et qu'on glande toute la journée. Parle-moi de ton amour : il est bien rigolo, lui ? Ou n'est-ce qu'un Don Juan de ton milieu, un prédateur qui s'empare de la palpitante et oisive gazelle pour l'inscrire à son tableau de chasse ?

- O ! le style ! Je découvre, Olivier, que tu peux faire mal quand tu t'y mets. Serais-tu aussi fielleux avec moi si nous nous disputions ?

- Sois tranquille. J'ai eu le temps de me calmer. Mathilde, elle, est partie le soir même. Rejoindre son amour, sa famille ou prendre une chambre d'hôtel.

- Elle était donc prête, elle, à la rupture.

- Peut-être. Ensuite, restent à régler les questions matérielles. J'ai vendu l'encombrante Jaguar noire dont je m'étais si peu servi, on ne peut aller que dans le milieu de Mathilde avec une voiture pareille. Je lui ai rendu les tapis de soie de Perse. Elle m'en a laissé un. Elle n'a pas repris non plus l'armoire à vins. Le divorce s'est passé de façon courtoise.

- Et le pauvre Olivier s'est retrouvé seul, me dit Odile en me passant les bras autour du cou. Combien d'autres femmes ont jalonné ta route avant que tu arrives jusqu'à moi ?

(A suivre)

Recettes

Tiramisu sablé aux figes

Ingrédients pour 4 personnes

100 cg de Carré Frais 0%
4 cg figes
8 sablés
2 c. à s. de miel
10 cl de crème liquide
50 g de cassonade

Préparation de la recette

Cuisson des figes
Préchauffer le four à 180 °C (th. 6).

Poser les figes dans un plat allant au four et les napper de miel. Enfourner et faire cuire 15 minutes. Laisser refroidir.

Préparation du tiramisu

Dans un saladier, fouetter les Carré Frais, la crème et la cassonade jusqu'à l'obtention d'un mélange moussueux.

Montage

Dans le fond des verrines, disposer les sablés réduits en morceaux. Recouvrir de mousse au Carré Frais et répartir les figes rôties au miel. Servir aussitôt.



La menace des pesticides pour les abeilles sous-estimée

L'exposition à un cocktail de substances agrochimiques augmente nettement la mortalité des abeilles, une situation sous-estimée par les autorités chargées de réguler la mise sur le marché de ces produits, selon une étude parue mercredi.

Selon l'ONU, les abeilles pollinisent 71 des 100 espèces cultivées fournissant 90% des denrées alimentaires mondiales. Ces dernières années, l'effondrement des populations d'insectes pollinisateurs, très vulnérables aux pesticides, menace des productions agricoles.

Cette vaste étude parue dans la revue scientifique Nature reprend des dizaines d'articles publiés au cours des 20 dernières années, en s'intéressant aux interactions entre les produits agrochimiques, les parasites et la malnutrition affectant le comportement des abeilles (quête de nourriture, mémoire, reproduction de la colonie).

Il en ressort que l'effet combiné entre différents pesticides et d'autres substances chimiques est vraisemblable-

ment supérieur à la somme des effets de chacun.

Ces "interactions entre des substances agrochimiques multiples augmentent significativement la mortalité des abeilles", souligne Harry Siviter, co-auteur de l'étude, de l'Université du Texas à Austin.

"Les régulateurs doivent considérer les interactions entre produits agrochimiques et d'autres facteurs de stress environnementaux avant d'autoriser leur utilisation", déclare à l'AFP Harry Siviter.

Les résultats de l'étude "montrent que le processus réglementaire dans sa forme actuelle ne protège pas les abeilles des conséquences indésirables d'une exposition à plusieurs niveaux aux produits agrochimiques".

Et l'absence de changements "aura pour conséquences la poursuite du déclin des abeilles et des services de pollinisation qu'elles offrent, au détriment des humains et de la santé des écosystèmes", ajoutent les chercheurs.

Dans un commentaire également publié dans Nature, Adam Vanbergen, chercheur à l'Institut national de re-

cherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), rappelle que les insectes pollinisateurs sont menacés par l'agriculture intensive, ainsi que par la réduction de la quantité de pollen provenant de fleurs sauvages.

Les vastes ruches créées pour la production de miel sont un facteur supplémentaire d'exposition des pollinisateurs aux parasites et aux maladies, ajoute-t-il.

Ces travaux "confirment que le cocktail de substances agrochimiques auquel les abeilles sont confrontées dans un environnement de cultures intensives peut créer un risque pour leur population", écrit le chercheur.

L'attention s'est concentrée jusqu'à présent sur les abeilles domestiques, mais il faut davantage de recherches concernant les autres pollinisateurs qui pourraient réagir différemment, poursuit Adam Vanbergen.

En 2019, des scientifiques avertissaient que près de la moitié des espèces d'insectes dans le monde sont menacées et qu'un tiers pourrait disparaître d'ici la fin du siècle.